

La Gueule ouverte

Combat Non-violent

Hebdomadaire d'Ecologie Politique et de Désobéissance Civile

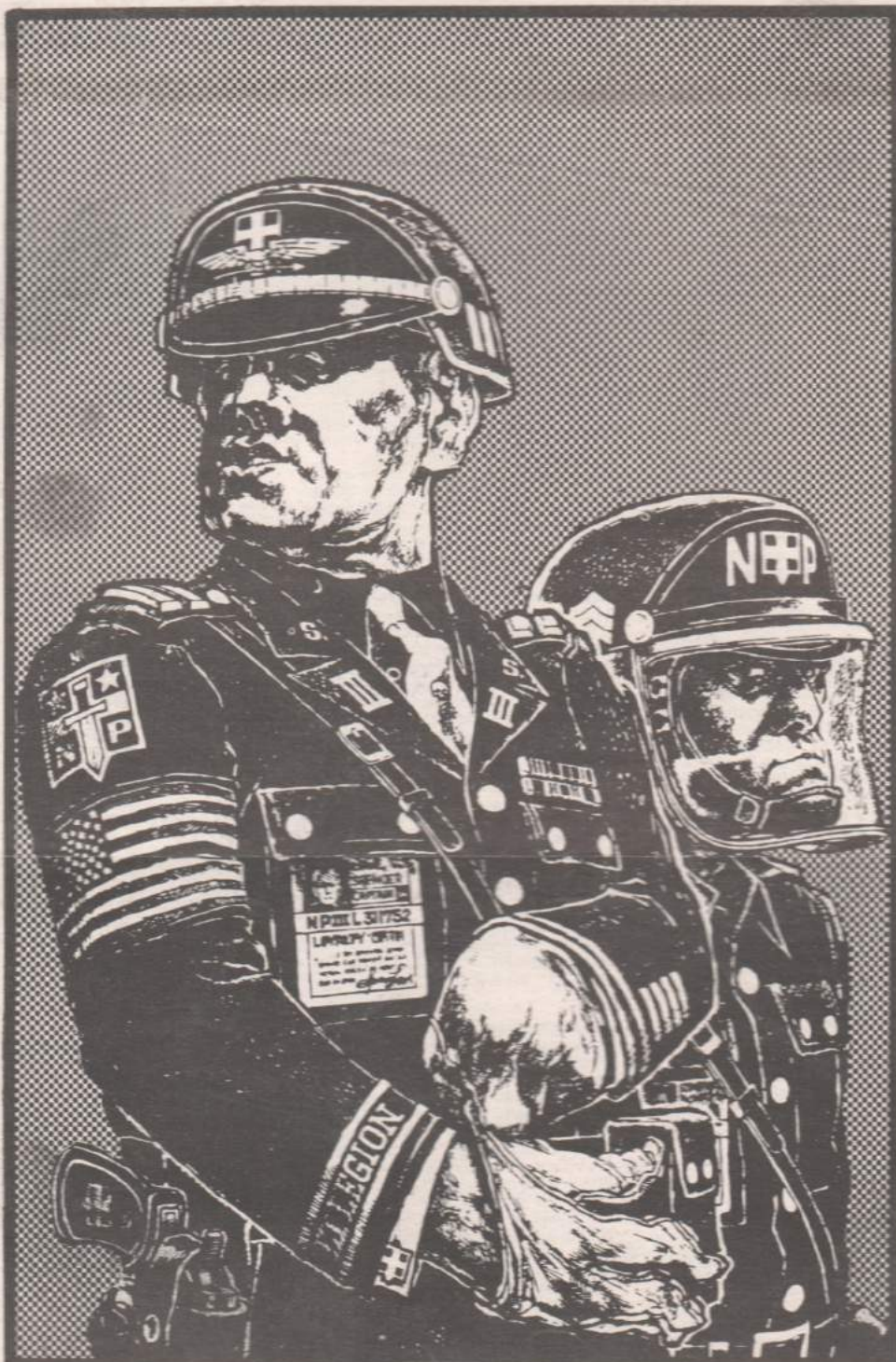
La moustache hitlérienne du nucléaire pacifique

FAISANT suite à la défaite du III^e Reich, les quatre puissances alliées (USA, URSS, Grande-Bretagne et France) ont interdit aux deux Allemagnes de se réarmer. Actuellement la RFA et la RDA sont les deux pays d'Europe à posséder l'armement classique le plus développé; la République fédérale allemande dans le cadre de l'OTAN et la République démocratique allemande dans le cadre des forces du Pacte de Varsovie.

En 1968 les conditions de la capitulation du III^e Reich ont été modifiées et ne se sont plus appliquées qu'à l'armement nucléaire.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, les États-Unis, première puissance nucléaire mondiale, publièrent la fameuse loi introduisant un « blocus total » pour tout ce qui concernait la retransmission à la fois des informations et des matériaux ayant trait à l'armement nucléaire. Toutefois le discours du Président Eisenhower à la tribune des Nations Unies en 1953 devait introduire une deuxième phase dans le développement de l'énergie nucléaire. Le programme « Atome for Peace » comportait quatre points essentiels :

- * le déblocage des informations dans le domaine nucléaire à des fins pacifiques.
- * le transport de matières fissiles



en quantité limitée des USA vers d'autres pays.

* la vente de réacteurs expérimentaux ainsi que d'appareils destinés à la recherche nucléaire.

* la création d'une organisation internationale destinée à coordonner les activités scientifiques dans la recherche atomique et à veiller sur l'utilisation des matériaux (Uranium) vers des buts civils.

Toutes ces mesures aboutirent, en 1954, à l'élaboration d'un nouveau traité dans le domaine de l'atome destiné à assurer la réalisation de ce programme. La même année était créée « l'International Atomic Energy Agency » sur proposition des Nations Unies.

Dans le domaine militaire, l'ONU devait être également à l'origine du traité de non prolifération des armes nucléaires.

Ce traité, après avoir été ratifié par les trois premières puissances nucléaires mondiales (USA, URSS et Grande-Bretagne), est entré en vigueur en 1970. Il a été alors fortement conseillé à tous les pays désireux de construire des réacteurs nucléaires au-dessus de cent MégaWatts de ratifier ledit traité.

L'Italie, le Japon et l'Allemagne fédérale (pays alliés durant la seconde guerre mondiale) signèrent immédiatement après les trois puissances nucléaires.

(SUITE PAGE 3)

NON CHEF!

« Non Chef! », c'est une rubrique dont le but est d'essayer de lancer - sur une large échelle - une véritable campagne de désobéissance civile. Depuis quelques semaines, nous publions les lettres que nous envoient les lecteurs. Petit à petit un véritable dossier prend ainsi naissance. Alors vous tous qui, un jour ou l'autre avez refusé de payer la totalité ou seulement une partie de vos impôts estimant qu'ils étaient utilisés à des fins inacceptables, vous qui avez renvoyé votre livret militaire, autoréduit votre facture d'électricité, vous êtes insoumis au service militaire avez fabriqué de faux billets, occupé votre usine, squatté l'appart du voisin, fumé un joint, trahi la Patrie, passé la frontière sans papiers, saboté la pointeuse, cassé les cadences, volé des documents officiels, libéré des chats robotisés, fabriqué des anti-sèches, pillé les troncs des Eglises... faites nous part de vos expériences: faut que ça profite à tout le monde!



« Rappelons... que tous les jours des dizaines, des centaines de transactions interviennent en matière de blessures et même d'homicides par imprudence (tout le contentieux des accidents de la circulation par exemple)... Prenons l'exemple de la RATP (arrêté ministériel du 30.12.70, modifié par l'arrêté du 22.5.73). Le voyageur sans billet peut être astreint à payer de 12 à 25 fois le prix du billet qu'il aurait dû accepter... pour un magasin d'alimentation de superficie moyenne, il semble que l'on puisse retenir le coefficient multiplicateur 3». Quelle élégance!

Il faut croire toutefois que tout ceci n'est pas vraiment légal puisque certains tribunaux et cours d'appel ont estimé que le voleur étant pris en flagrant délit, la chose volée étant immédiatement reprise, la victime du vol ne subissait aucun préjudice. (Tribunal et Cour d'Appel de Grenoble: affaire carrefour contre Listard). Certains ont même condamné la victime d'un vol qui « transigeait » avec l'auteur de cette infraction lui demandant, outre le paiement de la marchandise, 3 fois le montant du vol « en réparations du préjudice subi ». Ainsi le Tribunal de Mâcon qui a condamné la « victime » à 1000 F d'amende... pour chantage!

COMMENT APPREHENDER... LE VOLEUR

C'est le problème épineux auquel se trouve hélas confronté, un jour ou l'autre, tout petit chef de magasin qui se respecte. Heureusement le document est fait pour l'aider. Il rappelle d'abord la loi: « Le Code de Procédure Pénale (art. 73) prescrit: « dans le cas de crimes flagrants ou de délits flagrants punis d'une peine d'emprisonnement, toute personne a qualité pour appréhender l'auteur et le conduire devant l'officier de police judiciaire le plus proche ». Attention donc au client indolent qui vous aura vu manoeuvrer. On n'est jamais trop prudent...

Viennent ensuite les précisions techniques: « L'appréhension du voleur doit intervenir à l'intérieur du magasin entre la ligne des caisses et la limite extérieure du magasin. Bien sûr, dans l'hypothèse d'une fuite de vive force, la poursuite au delà peut être envisagée. Ce sera toujours une question de circonstances, de mesures, de doigté ». Voilà, le grand mot est lâché: « doigté ». On imagine assez bien tout ce qu'il cache et à qui il s'applique! Entre une brave dame qui se laisse « tenter » et un barbu hirsute il y a une différence de « doigté »!

Exemple de doigté: qui n'a jamais eu l'occasion de lire dans un grand magasin ce genre de pancarte: « La direction se réserve le droit d'effectuer des contrôles... » ?



Heureusement, note le fascicule, « La cour de Dijon vient de s'engager dans une voie nouvelle. Ayant refusé de condamner la victime du vol pour chantage, mais ayant condamné l'auteur du vol, elle a en outre autorisé la victime, qui en avait fait la demande, à publier dans la presse (aux frais du voleur) la décision de condamnation... »

Aujourd'hui, nous publions la lettre de l'un d'entre vous qui, avant de quitter le magasin à grande surface qui l'employait, a réussi à subtiliser un petit document destiné à l'éducation des chefs et dans lequel il est question du vol. J'en entends déjà qui vont s'écrier que la désobéissance civile c'est autre chose et qu'elle doit être avant tout pédagogique. C'est justement parce que je partage cette opinion qu'il m'a paru intéressant de publier cette lettre. Personnellement, je la trouve très pédagogique



Réfléchissons un peu: le document précise que « si le client se fait remettre l'objet par le vendeur, à charge pour lui d'en acquitter le prix à la caisse; ou encore - lorsqu'il le choisit lui-même dans un magasin libre service - pour normalement le régler à la sortie à la caisse prévue à cet effet ». Mais dans ce cas le premier point tombe: il ne peut y avoir appréhension à l'insu ou contre le gré du propriétaire de la chose, mais bien au contraire avec le consentement du propriétaire!

Poursuivons: en droit français, quand vendeur et acheteur se sont mis d'accord sur l'identité de la chose vendue et sur son prix, la vente est « parfaite » quel que soit le délai prévu pour la délivrance ou pour le paiement (art. 1583 du code civil). Ainsi le client qui se serait fait remettre par le vendeur (ou avec son consentement!) un objet déterminé et qui « mettrait » de le payer à la sortie du magasin, ne commettrait aucun délit et se verrait, tout au plus, exposé à une action en paiement devant les juridictions de droit commun!

Hélas les tribunaux négligent ces « principes » et se réfèrent à un arrêt de la Cour de cassation: « la remise de la marchandise au prétendu acheteur au comptant ne confère à ce dernier, jusqu'au paiement du prix, qu'une détention purement matérielle. Le vendeur conserve jusqu'à ce moment la propriété et même la possession de la dite marchandise ». La notion de propriété est décidément bien floue!

En fait il s'agit là de dissuasion par ce document précise: « A notre avis il n'est pas possible de procéder à une fouille corporelle. En effet seule une autorité de police peut procéder à une fouille. Ce droit n'est pas reconnu à un particulier. C'est incontestablement une atteinte à la liberté du citoyen... A la rigueur, demander à quelqu'un de vider son sac, de retourner ses poches, mais ne jamais le faire soi-même ». Il est évident qu'il ne faut jamais accepter de se prêter à ce genre de contrôle et toujours refuser de se faire fouiller. Au besoin, il est bon de « hurler » contre cet abus de pouvoir manifeste et menacer de porter plainte. Sur les grandes surfaces, ça produit toujours beaucoup d'effet... doigté oblige!

Examinons à présent le second point. Le document note que « la jurisprudence s'est même affermie progressivement et permet d'affirmer que le vol est commis lorsque le client franchit la caisse sans déclarer, pour les payer, les objets choisis par lui dans le magasin ». On pourrait donc penser qu'il ne peut y avoir vol avant le passage des caisses. Eh bien pas du tout car la tentative est punie elle aussi (arrêt de la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation du 3.1.73): « il peut y avoir tentative de vol avant même le passage à la caisse si les préparatifs (par exemple le fait de s'emparer d'un emballage et d'en changer l'affectation) montrent avec évidence l'intention de voler ». Le tout est de trouver un biais, pour qu'il n'y ait pas « évidence »!

JLS

LE CAS DES PETITS ARTICLES

On voit donc que le vol est non seulement évalué et compris dans le prix de vente du produit mais qu'il est de fait fortement grossi. Il n'en irait peut-être pas de même avec les petits articles (lames de rasoir, chewing-gum, confiserie...) facilement dissimulables ou même consommables sur place. Ceux-ci sont donc placés sur des présentoirs situés près des caisses. L'intérêt est double puisque l'on provoque ainsi des « achats d'impulsion »... facilement surveillés (théoriquement) par la caissière. Toutefois avec un sens aigu de la litote, le document note qu'aux heures d'affluence les conditions de travail des caissières « sont souvent assez dures » et que « le surmenage qui en résulte constitue un facteur de démarque inconnue au moins involontaire par les erreurs et négligences qui en sont la conséquence ». La situation devient dramatique lorsque « le climat des relations entreprise-caissière est mauvais » car « cela risque d'entraîner une démarque inconnue de caractère plus volontaire »! Pour remédier à ce genre d'inconvénient, certains grands magasins calculent le taux de la prime de fin d'année en fonction du taux de démarque inconnue... ou de déficit d'inventaire. La prime est d'autant plus élevée que la démarque est plus faible. Vol ou déficit d'inventaire! La carotte au personnel risque d'être sérieusement rongée si surgit un manque à gagner au chiffre d'affaire.

ASPECTS JURIDIQUES

L'article 379 du code fiscal définit ainsi le voleur: « quiconque a soustrait frauduleusement une chose qui ne lui appartient pas ». La soustraction frauduleuse implique à la fois: 1. une appréhension à l'insu ou contre le gré du propriétaire de la chose 2. l'intention de se l'approprier d'une manière illicite.



Il n'est pas rare que la radio, les journaux et autres moyens d'information parlent du « vol » comme d'une perte sèche. Pour les grands magasins celle-ci serait évaluée à 10% de leur chiffre d'affaire. Or le vol est en fait inclus dans la « démarque inconnue » qui comprend: * Les vols (clientèle, personnel, éléments extérieurs) * Les « petits gâchages » * Les causes administratives.

« Pour les magasins de plus de 400 m2 de surface, le taux de la démarque inconnue semble s'établir dans une fourchette allant de 0,5 % jusqu'à 2%, voire 2,5% du chiffre d'affaire » déclare le document. Une précision: les vols de toute nature représenteraient environ les 2/3 de la « démarque inconnue » et - d'autre part - la part des vols de la clientèle est légèrement inférieure à celle des vols du personnel (mal n'est pas fait!). En faisant un rapide calcul il apparaît donc que le vol de la clientèle correspond à environ 30% seulement de la démarque inconnue.



RECONNAISSANCE DE VOL... ET TRANSACTION

L'idéal finalement serait peut-être de parvenir à faire signer une reconnaissance de vol. C'est du moins ce que laisse supposer la lecture du fascicule qui précise qu'il faut « toujours éviter d'exercer des contraintes... et se faire assister par un ou deux témoins ». Reste donc la possibilité d'une transaction: « nous estimons que lorsque le voleur, surpris, entre immédiatement dans la voie des aveux, de la reconnaissance du vol, et qu'une transaction semble possible, vous pouvez ne pas faire appel à l'autorité de police ».

Pourquoi une telle largesse d'esprit? C'est que ces messieurs constatent que les flics sont souvent débordés, que l'attente est généralement longue avant qu'ils arrivent et que de toute façon ils n'aiment pas perdre 1 ou 2 heures de leur précieux temps pour un larcin dans un magasin! A moins bien sûr que de bonnes relations soient établies de longue date avec le commissariat du coin. Le document précise que le chef du magasin ne doit pas hésiter à demander audience au commissaire afin de lui expliquer que « la multiplication de ces petits larcins constitue un pillage intolérable et difficile à supporter ». L'expérience a été tentée dans plusieurs villes et, dit le fascicule, « les résultats ont dépassé les espérances »! Le problème avec la transaction est que « de nombreuses personnes, et certaines appartenant au monde judiciaire, estiment que la transaction entre la victime et l'auteur du vol n'est pas possible, car elle serait la source d'une justice privée ». Qu'à cela ne tienne ce ne sont pas les exemples du même genre qui manquent.

CONCLUSION

Je l'emprunterai à ma copine Claire poursuivie pour un vol dans une grande surface et qui, en réponse au procureur qui l'accusait de nuire aux autres clients, sut cette magnifique réponse: « Vous dites que je nuis aux autres clients, je répondrai que le vol fait partie du système commercial des grands magasins et est inclus dans leur calcul des bénéfices. Comme la lessive vous donne un cadeau gratuit pour que vous l'achetiez, les grands magasins savent pertinemment que la plupart des gens se font un cadeau au passage quand ils font leurs courses. Cette perte leur rapporte plus que s'ils ne vendaient pas. C'est donc consciemment que les grands magasins poussent au vol ».

Le 7 octobre à 13h30 Claire Bostyn comparaitra devant la 13^e Chambre de la Cour d'Appel de Paris. Jugée une première fois le 15 octobre 75, elle avait expliqué que le vol est politique car les vrais voleurs sont les magasins à grande surface. Elle avait terminé sa plaidoirie en demandant une dispense de peine. La Cour avait alors ajourné le prononcé de peine d'un an.

La même Claire comparaitra le 12 octobre à 15h30 devant le Tribunal de Police de Brive pour infraction à la police des chemins de fer. Elle a fait opposition au jugement qui l'avait condamnée à 300 F d'amende. Qu'on se le dise.

Quoiqu'il en soit, faites attention au cadeau que vous vous offrez: le rayon alimentaire des grands magasins n'est pas à conseiller. Quand donc les « voleurs » se plaindront-ils pour avoir été lésés sur la marchandise? Si la justice existait, les industriels alimentaires seraient au box des accusés pour « recherche à tout prix du profit et crime contre l'humanité ». Le pire préjudice qui soit n'est-il pas celui que l'on exerce sur notre santé?

Christian DENÈLE

LA MOUSTACHE HITLERIENNE DU NUCLEAIRE PACIFIQUE



LE 26 JANVIER 1956, sous la présidence du Chancelier allemand, a lieu l'inauguration officielle de la Commission Allemande de l'Énergie Nucléaire ... créée sur l'initiative du ministre des affaires atomiques Franz Joseph Strauss.

Strauss est le leader de la CSU, aile droite de la CDU. C'est en quelque sorte notre Le Pen avec un portefeuille de ministre. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans la commission de l'énergie nucléaire le professeur Winnacker, Président Directeur Général de la « Farbwerke Hoechst, A.G. Frankfurt ».

Le professeur Winnacker sera amené à jouer un rôle déterminant dans l'histoire d'après-guerre de l'énergie nucléaire allemande et deviendra l'éminence grise de tous les gouvernements futurs dans ce domaine. Aussi est-il bon de résumer brièvement sa carrière.

Né en 1903 à Barmen, Winnacker, après avoir fait des études de chimie à l'université de Braunschweig et Darmstadt, soutiendra sa thèse en 1930. Il sera ensuite, pendant trois années, assistant à Darmstadt. En 1933 il entre comme chimiste dans la firme I.G. Farben (Frankfurt) dont il devient le directeur général en 1943. Notons que c'est cette même firme, I.G. Farben, qui fit mourir d'épuisement des milliers de déportés à Auschwitz et fut condamnée au procès de Nuremberg. Voici un passage de la correspondance échangée entre la firme et les autorités nazies :

« Comme suite à notre entretien concernant la livraison d'une installation de construction simple pour l'incinération des corps, nous avons l'honneur de vous soumettre les plans de nos fours crématoires perfectionnés, marchant au charbon, et qui ont jusqu'ici donné entière satisfaction. Nous suggérons l'installation de deux fours crématoires pour le bâtiment projeté, mais nous vous conseillons de vous assurer auparavant si deux fours suffiront à vos besoins.

Nous vous garantissons l'efficacité de nos fours ainsi que leur solidité, la qualité supérieure des matériaux que nous employons et la fin de notre travail.

Dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre entière disposition. »

Ce genre de prose n'empêchera pas Winnacker d'être nommé à des fonctions très importantes après guerre : directeur général de Hoechst (ex-I.G. Farben), président du Deutsches Atomforum, président de la « Deutsche Atomkommission », président honoraire de la société Max Plank et président du conseil de surveillance du CEN de Karlsruhe. C'est surtout de ce dernier poste que Winnacker va pouvoir orchestrer tout ce qui se fait dans le domaine nucléaire en Allemagne. Karlsruhe est en effet la véritable plaque tournante aussi bien pour la recherche que pour les surgénérateurs ou la vente à l'étranger.

Car l'Allemagne n'a jamais vraiment eu de grosses difficultés pour accéder à la technologie du Plutonium. En 1962, après trois années de discussions entre la RFA et les communautés européennes, EURATOM crée « l'Institut des Transuraniens » au Centre d'Études Nucléaires de Karlsruhe. Il est à noter que c'est l'unique institut

qu'EURATOM possède en République Fédérale. Cet institut avait pour objectif d'étudier les applications des métaux transuraniens et plus particulièrement la fabrication des éléments combustibles contenant du Plutonium comme matière fissile. Indépendamment de cela, l'industrie allemande commençait de son côté à s'intéresser à la chimie du Plutonium et à la fabrication d'éléments combustibles plutonigènes.

Le « Conseil des Sages » de la commission à l'énergie atomique proposa un long programme de travail qui aboutit à la création, en 1964, de la société ALKEM.

C'est cette même société (Alpha-Chemie Und Metallurgie GmbH) qui fut chargée de la construction d'une usine de fabrication de combustible dont les études de base furent faites par le CEN de Karlsruhe. Cette installation de fabrication avait pour but de permettre à la RFA de produire des éléments de combustible au Plutonium destinés plus tard au fonctionnement des réacteurs surgénérateurs. Toutefois les Américains faisaient très attention à ce que le Plutonium ne soit pas fabriqué en RFA. En 1964 Léopold Kuchler mit au point la technologie d'une usine de retraitement dans les laboratoires de Hoechst. Peu après la commission à l'énergie atomique américaine proposait de prendre entièrement en main le cycle du combustible pour la RFA, mais le gouvernement de Bonn, fortement appuyé par l'industrie allemande, refusait. Finalement les usines Hoechst et Nukem créaient « die Gesellschaft zur Wiederaufarbeitung von Kernbrennstoffen (GWK) » à Karlsruhe. Le gouvernement allemand devait contribuer dans de larges proportions au financement de la GWK qui prit le nom final de WAK. Quelques années plus tard les usines Hoechst et Nukem vendirent leurs parts respectives dans cette usine de retraitement et la WAK se trouva rattachée au CEN de Karlsruhe. Elle a commencé à fonctionner en 1971 et est prévue pour retraiter annuellement 40 tonnes d'Uranium. Ceci correspond au combustible utilisé chaque année par un réacteur eau pressurisée d'une puissance d'environ 1200 MW ou d'un réacteur à eau lourde de 340 MW.

C'est donc parce qu'elle a signé le traité de non-prolifération nucléaire que l'Allemagne a pu entreprendre des recherches dans ce domaine et créer ainsi son usine de retraitement de Karlsruhe. En effet les réacteurs nucléaires destinés à produire de l'énergie sont aussi des usines fabricant du Plutonium, matière première fissile destinée à la fabrication des bombes A. Le TNP a en effet tout simplement « omis » d'interdire aux pays signataires la construction ou l'installation des usines de retraitement.

CONSTRUCTION DU PREMIER RÉACTEUR EN ARGENTINE PAR LE CEN DE KARLSRUHE

Le professeur Winnacker était de longue date lié d'une grande amitié avec le docteur Schnurr qui avait lui aussi, avant la guerre, travaillé chez I.G. Farben. Les deux hommes avaient pratiquement le même âge et les mêmes idées.

De 1945 à 1955 Schnurr séjournera en Argentine et quittera ce pays au moment du départ en exil du président Peron dont il

était un ami personnel. A sa rentrée en Allemagne l'honorable docteur travaillera d'abord au ministère fédéral de l'économie à Bonn et, lors de la création du CEN de Karlsruhe, Winnacker le fera nommer directeur scientifique, poste qu'il occupera de 1956 à 1970. En 1969 Schnurr crée le « Bureau des Relations Internationales » au CEN dont il prendra la direction jusqu'au retour au pouvoir de Peron. Celui-ci le nommera alors « Chef de Mission pour la collaboration entre les CEA allemand et argentin ».

En 1973, Schnurr sera décoré de la médaille Mayo. Cette décoration, très rarement attribuée à des étrangers, est la plus haute distinction argentine.

en mars de la même année.

L'installation de la centrale nucléaire d'Atucha a servi de point de départ au développement de l'industrie nucléaire allemande en Amérique du Sud. Et on remarquera que la WAK a exactement la capacité qu'il faut pour traiter le combustible du réacteur argentin (consommation : 40 tonnes par an). Les Allemands ont-ils construit une usine sœur en Argentine ? Mystère.

Une chose est certaine, c'est que l'histoire est en train de se répéter. C'est en effet de cette façon (en vendant du matériel de guerre à l'étranger) que l'Allemagne



Elle récompensera les efforts déployés par Schnurr pour mener à bon terme les tractations entre la R.F.A. et l'Argentine pour la construction du réacteur à uranium naturel d'Atucha.

Le réacteur livré à l'Argentine et installé à Atucha était un réacteur à Uranium naturel et eau lourde d'une puissance de 340 MW. Il appartenait donc à la même filière que celui construit au CEN de Karlsruhe entre 1961 et 1965 par la société Siemens. Le contrat avec l'Argentine fut officiellement signé en février 68 et les travaux débutèrent en mai de la même année. On ne peut s'empêcher de remarquer les délais extrêmement courts entre signature du contrat et ouverture du chantier.

Or ce réacteur est le seul à eau lourde de cette puissance construit par Siemens dans le monde... Il est donc évident que le projet avait été étudié et développé avec la plus grande discrétion et que toutes les décisions étaient prises de longue date lorsque la séance de signatures vint régulariser la situation. Le réacteur devait entrer en service en 1972, mais divers retards l'en empêchèrent. C'est finalement le 13 janvier 1974 qu'eut lieu la première divergence. Le couplage sur le réseau argentin intervint

parvint à réarmer dans les années trente. La RFA a-t-elle prévue son réarmement atomique via l'Argentine ? Ce serait la contrepartie politique du cadeau d'Atucha.

Parallèlement au domaine concernant le cycle du combustible pour les réacteurs thermiques, celui de la sûreté nucléaire a également été pris en considération. Des ingénieurs spécialistes du CEN ont été envoyés en Argentine afin d'y construire un laboratoire qui servira à développer la technique du Plutonium.

Quelques années plus tard, les accords commerciaux entre la RFA et le Brésil, discutés depuis 1972, pour la vente d'une usine d'enrichissement de l'Uranium fondé sur le procédé à tuyères du professeur Becker découvert à Karlsruhe, de plusieurs réacteurs, d'une usine de fabrication d'éléments combustibles et d'une installation de retraitement du type WAK, étudiée à Karlsruhe couronneront les bonnes relations commerciales existant entre l'Amérique du sud et la RFA dans le domaine de la technologie nucléaire.

La prolifération simultanée des centrales nucléaires, des usines d'enrichissement et surtout des installations de retraitement servant à fabriquer du Plutonium provoquera sans aucun doute la prolifération des armes nucléaires dans des pays qui jusqu'à maintenant ont toujours refusé de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires. C'est le cas de l'Argentine et du Brésil.

L'INSTALLATION D'ENRICHISSEMENT D'URANIUM EN AFRIQUE DU SUD.

S'il n'est pas exclu que la R.F.A. puisse, un jour prochain, se doter de la bombe atomique grâce aux efforts déployés par le bon Docteur Schnurr, elle sera sans doute reconnaissante au Docteur Greifeld d'avoir de son côté tout mis en oeuvre pour lui permettre d'acquiescer le hochet suprême: la bombe H.

Greifeld. Voilà encore un beau spécimen de nazi repenti comme il semble que l'on en rencontre décidément beaucoup aux postes de commande du nucléaire allemand. Né en 1911, Greifeld passe ses examens en 1937 à Dresde et soutient, l'année suivante une thèse à l'université de Leipzig.

Puis vient la guerre. Les sympathies nazies de Greifeld sont suffisamment sûres pour qu'on le place à Paris où il va occuper les fonctions de «Oberkriegsverwaltungsrat» (OKVR).

C'est à ce titre qu'il est responsable des mesures antisémites, prises de sa propre initiative, et mises à exécution par les services de police allemands.

Pourtant Greifeld, comme Winnaker, comme Schnurr, va sortir «avec les honneurs» de la défaite nazie.

Il est très rapidement nommé Oberregierungsrat dans le Gouvernement régional du Land Bad-Wurtemberg, puis directeur administratif du CEN de Karlsruhe lors de sa fondation. Représentant de la République Fédérale d'Allemagne au Comité de Direction de l'institut Laue-Langevin à Grenoble, Greifeld sera toutefois contraint de démissionner en 1975 à la suite d'une pétition des scientifiques français qui venaient de découvrir son passé nazi.

Il se consolera en occupant un poste au TÜV de Stuttgart qui est un centre de recherche sur les réacteurs.

Il va sans dire que le passé du Docteur Greifeld laisse facilement comprendre ses sympathies vis à vis des pays racistes. On ne sera donc pas étonné d'apprendre qu'il reçut d'importantes personnalités (scientifiques et administratives) de la Commission à l'Energie Atomique d'Afrique du Sud au CEN de Karlsruhe entre 1968 et 1973.

C'est ainsi que l'illustre laboratoire eut le privilège de recevoir le 14 juin 1972 le Docteur Alberts, Vice Président du CEA d'Afrique du Sud. Ceci quatre années après les premiers entretiens secrets entre les gouvernements de la République Fédérale d'Allemagne et d'Afrique du Sud.

Ces accords maintenus longtemps secrets, ont été violemment dénoncés par la presse, la première fois, à la fin de l'année 1975.

Pour mieux comprendre le fond de cette histoire, il est nécessaire d'analyser les systèmes administratifs légaux, mis en oeuvre par le Gouvernement Fédéral Allemand, dans le cadre des Centres d'Etude Nucléaires.

Le but de ces lois a été que «certains accords internationaux entre la RFA et un autre pays» nuisent le moins possible à la politique extérieure de Bonn.

Or s'il est un pays avec lequel il ne fait pas toujours bon commercer trop ouvertement, c'est bien l'Afrique du Sud. C'est donc dans le cadre d'une vente d'usine d'enrichissement à des «fins pacifiques» que la RFA a transmis toutes les techniques d'un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium mis au point au CEN de Karlsruhe.

Ce procédé permettra à l'Afrique du Sud de devenir prochainement une puissance nucléaire à part entière.

Comment a-t-on pu en arriver là?

Les CEN de Karlsruhe et de Jülich ont un statut de «Gesellschaft mit beschränkter Haft (GmbH)». Leur budget est financé à 90% par le Ministère Fédéral de la Recherche et de la Technologie à Bonn, organisme gouvernemental, et 10% seulement par les «Länder». Grâce à la participation, même faible, des «Länder» aux budgets des CEN, la loi permet au Gouvernement Fédéral d'en faire des «sociétés privées non actionnaires et sans buts lucratifs (GmbH)». Sous l'aspect de contrats de travail entre les sociétés privées, dont le CEN de Karlsruhe, le Ministère Fédéral de la Recherche et de la Technologie contrôle et ordonne discrètement l'élaboration des programmes scientifiques communs entre la République Fédérale d'Allemagne et d'autres pays étrangers. Ces «contrats de travail» sont comparables à des accords bilatéraux entre les gouvernements de la RFA et du pays concerné.

Afin de faciliter les échanges monétaires entre les CEN et l'étranger, on a créé en 1969, sur l'initiative du Dr Schnurr, un «Bureau International» dans chaque CEN.

La création de ces «Bureaux Internationaux» dans les deux CEN permettra au gouvernement allemand la mise en oeuvre avec la plus grande discrétion, d'accords bilatéraux, dans le domaine de la technique et de l'énergie nucléaire entre la République Fédérale et certains pays sous développés.

A ces fins, le Ministère de la Recherche scientifique mettra à la disposition du Bureau International un budget qui lui sera propre et qui lui permettra de financer, toujours avec la plus grande discrétion, les différentes étapes aboutissant à la vente de centrales nucléaires: séjour de scientifiques étrangers à Karlsruhe entre autres, et déplacement des ingénieurs allemands dans les pays concernés.

C'est le Général de l'Armée de l'Air Allemand Rall, célèbre pour avoir abattu 275 avions durant la seconde guerre mondiale, qui a servi d'agent de liaison secret au Ministère de la Défense de Bonn afin de mener les contacts avec l'Afrique du Sud. Lorsque les voyages secrets du général Rall furent publiés dans la presse en 1975, le Ministre de la Défense, Georg Leber, le mit en retraite anticipée...

Les accords entre l'Afrique du Sud et la RFA ont abouti à la vente d'une usine d'enrichissement de l'uranium par le procédé à tuyères découvert au CEN de Karlsruhe par le Professeur Becker. C'est fin 1975, alors que les accords bilatéraux entre la RFA et le Brésil pour la vente des réacteurs, usines d'enrichissement et de retraitement, venaient d'être signés, que la presse a dénoncé le contrat de vente d'une usine d'enrichissement de l'uranium par la République Fédérale à l'Afrique du Sud.

Les deux hommes orchestre de cette opération ont été Greifeld et Becker. Becker était en effet à cette époque directeur de «l'institut für Kernverfahrenstechnik (IKVT)» du CEN de Karlsruhe. Sa méthode pour l'obtention d'uranium 235 est actuellement encours d'industrialisation. Elle consiste en l'emploi de tuyères: le fluide gazeux d'uranium est contraint de se déplacer au voisinage d'une paroi courbe. Les noyaux de l'isotope le plus lourd (uranium 238) suivent une trajectoire moins courbe. Il est ainsi possible de séparer l'uranium 238 de l'uranium 235.

Afin de garder le maximum de discrétion, la Société Sud Africaine d'Enrichissement d'Uranium a signé, en 1968, un accord de coopération avec la firme ouest-allemande «Steinkol-en-Elektrizität AG». Il est intéressant de noter que ladite firme ne s'occupe, théoriquement, que de mines de charbon.

Le projet nucléaire entre la STEAG et la Société Sud Africaine d'Enrichissement d'Uranium se trouvait ainsi bien dissimulé.


Pour cloturer le tout et montrer à quel point le Gouvernement de Bonn était au courant et favorisait toutes ces magouilles, nous dirons que de nombreux contacts secrets eurent lieu entre l'Ambassadeur

et des personnalités importantes du Ministère Fédéral de la Défense du Gouvernement Allemand

Ces contacts permirent à des scientifiques d'Afrique du Sud de faire des visites régulières en RFA dans le cadre d'une «coopération scientifique bilatérale». Durant leurs séjours, ces scientifiques ont été initiés à l'utilisation du procédé d'enrichissement par tuyères.

Afin de faciliter les visites des scientifiques Sud Africains au CEN de Karlsruhe d'une part et à la STEAG d'autre part, la «Société privée» STEAG (Essen) et le CEN ont conclu un accord pour étudier ensemble, à l'échelon industriel, le développement du procédé d'enrichissement de l'uranium.

Aujourd'hui, l'Afrique du Sud possède dans son CEN, à Pelindaba, un immense institut où cette technique d'enrichissement est développée.



**LA GUEULE OUVERTE
COMBAT NON VIOLENT**

Administration:
BP 26, 71800, La Clayette.

Directeur de publication:
Georges Didier.

ABONNEMENTS:
150 à 250 francs suivant vos revenus (160F minimum pour l'étranger. Pour tarifs par avion, nous consulter). 75F pour cas sociaux patentés, authentiques fauchés, objos, insoumis, taulards. Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de: Les Editions Patatras, BP 26, 71800, La Clayette.

Réabonnements:
Joindre la dernière bande et 2F en timbres

Correspondance:
Préciser sur l'enveloppe: **abonnement, réabonnement, réclamation, librairie, rédaction.** Pour obtenir une réponse, joindre un timbre à 1F.

TÉLEX:
Ecopole, 80 16 30 F.



recherche et fabrication des armes B et C en France

La technologie meurtrière ne s'est pas arrêtée à la bombe A, à la bombe H, aux kilotonnes et aux mégatonnes. Avec la bombe à neutrons qui liquide les hommes en épargnant, Dieu merci, le matériel on croyait que les militaires venaient de se payer le bouquet final de la débilite. C'était faire fi des recherches qui se font dans les laboratoires de chimie et de biologie

Yves Le Henaff nous livre l'état des recherches et travaux appliqués de ces êtres qui se croient humains, les militaires.

En 1935 un décret du gouvernement hitlérien ordonnait à tous les laboratoires du Reich de soumettre au Ministère de la Guerre les découvertes susceptibles d'acquies une importance militaire. De Gaulle n'était pas nazi - Dieu merci ! - aussi a-t-il créé en 1961 une autre structure : la Direction des Recherches et Moyens d'Essai (DRME), en clair la « Recherche Scientifique Militaire », dépendant de la Délégation Ministérielle pour l'Armement (DAM), qui a regroupé pour plus d'efficacité tous les Services de l'Armée intéressés par la recherche d'armes nouvelles et leurs applications, en particulier celles qui s'effectuaient auparavant dans la section « Z » des Armes Spéciales (1).

Outre ses propres travaux de recherche dirigés par un « Collège d'Experts » de onze « Directeurs Scientifiques » coiffant toutes les branches du savoir (ces Directeurs sont en général des Profs d'Université ou de Grandes Ecoles), la DRME appointe des « consultants » : Profs, chercheurs des laboratoires publics ou privés, etc... qui scrutent pour elle tous les travaux scientifiques français ou étrangers susceptibles d'intéresser l'armée et n'hésitent pas à faire travailler leurs labos avec (ou dans l'espoir) des contrats militaires qui leur permettent de maintenir (ou d'accroître) leur empire. Plus d'« obligations », il suffit d'« intéresser » les chercheurs. Ce n'est-y pas mieux comme cela ? Le tout, en démocratie, est d'y mettre les formes.

L'importance relative que les militaires attachent à telle ou telle arme est clairement révélée par le choix qu'ils font des scientifiques chargés de diriger leurs recherches au sein de la DRME. A l'époque de la mise en œuvre de la force stratégique nucléaire, Lucien Malavard (Prof de mécanique des fluides et d'avionique, actuellement à l'Univ. Paris VI-Jussieu) dirigeait la DRME et la mise au point des missiles du plateau d'Albion avec les chercheurs de l'ONERA à Chatillon/Bagneux, assisté de Pierre Aigrain et Yves Rocard (Profs de Physique à l'École Normale Supérieure et à Jussieu) qui coordonnaient les études sur les bombes A et H. Depuis 1969, le directeur de la DRME est Jacques-Émile Dubois (Prof à Paris), physico-chimiste et spécialiste des gaz binaires.

Pour comprendre l'intérêt militaire des gaz binaires, il faut savoir que l'efficacité des dernières découvertes en matière de produits toxiques devenait un danger pour l'utilisateur même : au niveau de la fabrication, de la manipulation, du transport et du stockage.

L'idéal serait d'avoir deux gaz inoffensifs ou presque, dont le mélange seul serait toxique. C'est le principe des gaz binaires, le mélange s'effectuant au moment du tir de l'engin (obus, bombe, missile, etc...). Il convient de noter ici que les gaz binaires ne sont pas des gaz nouveaux ; il s'agit simplement d'un nouveau procédé de fabrication-utilisation (2). Ainsi, on fabrique maintenant le sarin, le VX, etc... de cette manière. Inventés aux USA à la fin des années 60, les gaz binaires ont vite conquis les militaires français qui firent aussitôt appel à M. J.-E. Dubois, afin, semblait-il de ne pas être encore une fois en retard d'une guerre.

En ce qui concerne les armes chimiques, les gaz binaires ont résolu toutes les difficultés techniques ou morales de l'utilisateur. En effet, leurs composants ne sont pas classés parmi les produits toxiques militaires, donc plus besoin d'installations spéciales, coûteuses et difficilement clandestines exigées pour la sécurité des ouvriers et la morale internationale. Ainsi, non seulement les différents composants peuvent être fabriqués par l'industrie privée - merci pour elle et pour les habitants de Seveso -, mais les militaires peuvent continuer à accumuler leurs stocks à l'abri d'un traité de désarmement chimique.

Depuis la première Guerre Mondiale, la recherche d'agents toxiques a procédé dans quatre directions :

I - Étude plus approfondie des divers agents remarquables pendant la guerre 14-18. Cette étude a permis de découvrir la sesqui-moutarde (agent Q) en 1922, quelques arsénicaux, divers agents de la famille du phosgène et de la chloropicrine, mais n'a finalement pas donné les résultats escomptés.

II - Recherche des substances toxiques dans les poisons naturels connus. Certains se sont révélés très intéressants pour les militaires, notamment la ricine, principe toxique extrait d'une espèce de haricot tropical donnant l'huile de ricin, quarante fois plus toxique que le phosgène ; la saxitoxine, poison paralysant que l'on trouve dans les moules et autres coquillages empoisonnés par un certain plancton marin ; la toxine botulique, poison produit par des bactéries que l'on trouve dans certaines conserves de viandes avariées ; tous ces produits peuvent être maintenant fabriqués industriellement.

III - Examen des nouveaux composés sortant des laboratoires ou de l'industrie. Cette voie a été la plus fructueuse, notamment par la découverte des gaz neurotoxiques (agents des classes G et V). C'est

en cherchant des insecticides que G. Schrader découvrit le tabun (1935) puis le sarin (1938). Le soman fut découvert en 1944 par R. Kuhn (Prix Nobel de Chimie 1938) travaillant dans les laboratoires militaires de Hitler, les agents V (anticholinestérasiques) furent découverts dans les années 50 par les Anglo-Américains exploitant leurs trouvailles en Allemagne nazie après la Première Guerre Mondiale. Outre leur toxicité, un des avan-

Hommes, icy n'a point de moquerie, Mais priez Dieu que tous nous vueille absoldre !

Villon

La protection contre les armes C et B par la détection et l'identification des agents utilisés, deux opérations théoriquement réalisables ; mais, en pratique, il semble que le meilleur détecteur soit... vous et moi. En effet, imagine-t-on des détecteurs suffisamment rapides répartis sur tout le pays et capables de prévenir tous les habitants de mettre une protection qu'ils ne possèdent pas ?

Certaines unités militaires ont des pantalons munis d'un système d'injection automatique d'atropine pour se protéger contre une légère absorption de gaz neurotoxique : il suffit de se taper sur la cuisse (sans rire !).

La protection de la population civile n'est pas dénuée d'humour non plus. Le manuel de securisme de la Croix Rouge Française (4d. 1970) indique ce qu'il faut faire en cas d'explosion atomique (p. 254) : « A moins d'être au voisinage du lieu d'explosion (anquel cas on n'aura pas à se préoccuper de rien !), on a une ou deux secondes pour s'abriter derrière un mur ». Contre les gaz (p. 250), « la seule protection collective est constituée par l'abri étanche dont les portes et fenêtres sont fermées par des joints hermétiques... ne pas fumer... la durée d'occupation de l'abri est limitée lorsqu'il n'y a pas de dispositif de purifi-

tages des gaz neurotoxiques est leur faible coût de fabrication. En 1971, les gaz de combat valaient environ au kg : gaz moutarde 10 F, sarin 15 F, VX 25 F, BZ 200 F et CS 40 F. Outre la fabrication des agents toxiques connus, les Français ne sont pas en reste pour les découvertes nuisibles (voir Quinchon et Lévy : « Les Agents de guerre chimique ; propriétés et possibilités de fabrication » dans Mémorial des Poudres N. 44 p. 153-177, 1962), et prétendent même avoir découvert en 1952 un poison dix fois plus toxique que les gaz neurotoxiques connus. Encore faut-il, dans cette guerre des nerfs, faire la part de ce qui n'est qu'intoxication psychologique de part et d'autre. De toute façon, les limites physiques dans l'efficacité des toxiques sont bien près d'être atteintes dans cette voie.

IV - Programme complémentaire pour la synthèse des produits nouveaux, orientés par les plus récentes découvertes de chimie et de toxicologie moléculaire.

Heureusement, des produits psychotropes - qui agissent directement sur le système nerveux central - comme le LSD, sont arrivés à point dans le champ d'intérêt des militaires pour relancer la recherche qui s'essouffait. Telle est la finalité des gaz dits « incapacitants » physiques ou psychiques illustrés par l'agent « BZ » du tableau I. Actuellement les bio-chimistes recherchent dans le plus grand secret des substances ayant des propriétés analogues à la mescaline, au LSD et autres drogues susceptibles d'être utilisées massivement comme incapacitants. Et, comme l'écrivait voilà dix ans le Médecin-Biologiste-Commandant (sic !) Foulhoux : « Il est prudent de s'attendre à des surprises dans ce domaine ». On en parle comme des « armes de l'avenir » puisque, sans causer de dommages irréparables à l'homme, elles pourraient tout simplement lui enlever la volonté de se battre. Dommage, cependant, que les militaires de tous les pays n'aient pas la bonne idée de se les appliquer constamment sur eux-mêmes. Après les gaz binaires inoffensifs pour l'utilisateur, il était dans la logique Ubuesque de chercher des gaz inoffensifs également pour l'ennemi ou le manifestant. Le Gal Chassin - de par sa chandelle verte ! -, les considère comme des armes « idéales », ce sont même des armes « morales » dit-il « puisqu'elles ne causent pas de souffrances insupportables », bien au contraire dit-il encore « puisque les hallucinogènes sont employés par plaisir dans bien des cas ». Les militaires auraient donc tort de se gêner car, c'est bien connu, où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.

Quant aux entreprises privées, on ne peut décemment pas leur reprocher les voies tortueuses de la chimie. Si l'acide prussique est un sous-produit de la fabrication de l'acrylonitrile (des fibres acryliques) dans les usines Ugilor de St-Avoide et Yvours. Si le phosgène est utilisé pour la fabrication d'isocyanates (pour produits pharmaceutiques, pesticides, herbicides et chimiques divers) par Dekachimie à St-André-Les-Lilles 59 (17 000 tonnes), par Progil (22 000 t.), Bayer-Ugine (55 000 t) et Rhône-Poulenc (27 000 t) dans leurs

« Contre une agression biologique (p. 256) : « On prendrait les mesures suivantes :

- 1) Isolement des malades et protection des sujets sains par les sérums et les vaccins s'ils existent.
- 2) Désinfection de tous les objets souillés (vêtements, ustensiles ménagers, matériels).
- 3) Destruction des stocks alimentaires contaminés : on brûlerait et enterrerait tout ce qu'on n'aurait pas pu désinfecter.
- 4) Désinfection de l'eau de boisson.
- 5) Destruction des parasites (puces, poux, tiques, moustiques) et des animaux nuisibles (rats, souris, chiens et chats errants).

Or on sait qu'il n'y a pas de sérums pour toutes les maladies virales ou bactériennes et ceux qui existent seraient obtenus trop tard pour être d'une quelconque efficacité. En outre, il est bien évident que l'attaquant se gardera bien de choisir une maladie pour laquelle il existe un vaccin et, de toute façon, une dose suffisamment importante peut infecter même un sujet vacciné (voir le nombre de morts dans les laboratoires de recherches militaires). Enfin le vaccin ne protège pas le sujet contaminé qui est déjà en phase d'incubation. Une désinfection efficace demanderait des milliers de tonnes de crésyl ou autre produit savonneux. Quant aux parasites, voilà plus de trente ans qu'on s'applique à les détruire, au DDT ou autre, avec le succès que l'on sait, alors en temps de guerre !

usines à Pont de Claix - 38, et par Tolo-chimie (7 000 t) à Toulouse. Si les gaz moutarde peuvent être produits si facilement à partir de l'oxyde d'éthylène sortant par milliers de tonnes des usines de pétrochimie. Si la dioxine est éventuellement produite dans la fabrication du 2, 4, 5 - trichlorophénol (intermédiaire de la fabrication de l'hexachlorophène, du talc Morange) et du défoliant « 2, 4, 5-T ». Si les gaz neurotoxiques sont faits à partir d'organophosphorés si utiles par ailleurs - ne serait-ce qu'à Rhône-Poulenc. On ne peut souhaiter que bon appétit à tous car nous sommes largement équipés pour la prochaine dernière.

(à suivre)

(1) En 1977, la DRME est devenue la Direction des Recherches, Études et Techniques de l'Armement (DRETA) avec pour seul but d'accroître la spécificité et le rendement de la recherche militaire, la structure et la finalité ne changent guère. Un conseiller scientifique choisi dans le monde universitaire sera en outre nommé auprès du Ministre de la Défense.

(2) Ne remerciez pas Malvin Calvin, il a déjà été largement récompensé : Prix Nobel de Chimie 1961 et Dir. Scientifique à la Dow Chemical fabriquant le napalm pour le Viet-Nam.

LES DON QUICHOTTE DU MOULIN DE MANAS

Jusqu'à ces jours derniers, l'association « La Clef sur la Porte » réveillait en moi des idées d'an 01 et de révolution immédiate. Je la savais, à Nantes comme à Manas, originale et bien vivante. Il a fallu un appel au secours pour que je me décide à découvrir sur le terrain ce qui se réalisait jour après jour depuis des mois. Il a fallu une manif perdue dans un coin de la Drôme, au large de Montélimar, pour venir me rendre compte de l'espoir fou à délier que représente l'expérience du Moulin de Manas... et pour évaluer une fois encore, les dégâts des banques, des administrations et du pouvoir qui tentent désormais de couler une entreprise à leurs yeux trop subversive pour être rentable.



LANCÉE à Nantes voici quelques années, « La Clef sur la Porte » avait pour vocation l'accueil de ceux dont on ne veut nulle part. Marginaux dans tous les sens du terme, issus du quart-monde, routards de la drogue, paumés du trottoir et de la prison, rescapés de l'univers psychiatrique, chômeurs chroniques, chacun trouvait sa place à « La Clef ». De véritable bouée de sauvetage à laquelle on pouvait s'agripper, l'association a ressenti la nécessité de devenir quelque chose de plus stable et de plus constructif. Quelque chose à long terme, un projet pour tailler la route malgré le grain qui menace.

MARRON D'INDE ET GENEVRIER

L'an dernier, « La Clef » ouvrait la porte du Moulin de Manas. Gérard qui a longuement fréquenté le monde de la pharmacie multinationale, avait pensé qu'un jour la cueillette des plantes médicinales et aromatiques, un « job » délaissé ou tristé, pourrait être l'alternative qui ferait vivre le moulin. Dans la Drôme, avant guerre, 317 cueilleurs patentés exerçaient la profession de ramasseur. Aujourd'hui, il y en a plus et les pensionnaires du moulin, un vingtaine au total, peuvent prétendre à un héritage potentiel important.

Avec la Loire et le Maine et Loire, la Drôme est un petit paradis pour les plantes médicinales : Fleurs de Bruyères, feuilles de Fresnes, Tilleul, feuille de Saule, Reine des prés, Arnica, fleurs de Mauves, Pied de Chat, Marron d'Inde, Gui, Sceau de Salomon, ronce en bouton, Piloselle, Psyllium, racine de Barbane ou de Sicaire et fleurs de Lavande, parfument cette terre du Midi où l'on trouve aussi aux détours des rivières et des champs, le Thym, le romarin,

la baie de Genièvre et le Serpolet qui savent si subtilement relever le goût des ratatouilles Niçoises ou des choucroutes en tonneau. La belle histoire des petites plantes sauvages s'arrête là. Le méridional Monsieur Ducros aux accents de soleil ou les entreprises Aussage qui déversent sur les super-marchés les petits pots d'arômes exploitent, du cueilleur au consommateur, un filon très rentable. Le Thym, dit de Carpentras, qui est pour l'essentiel importé des pays de l'Est ou de l'Espagne est acheté 8 à 12 francs le kilo aux cueilleurs et est revendu après conditionnement 3,30 francs les 15 grammes, soit 230 francs le kilo ! L'opération est coquette et la nature est généreuse... Les épiciers, au sens premier du terme, peuvent se frotter les mains.

Le moulin qui s'organise actuellement en société coopérative ouvrière de production, ne cassera pas avec ses quelques marginaux cueilleurs, le fructueux marché des plantes. Seulement, dès que possible, il conditionnera lui-même sa propre cueillette, donnant ainsi du travail aux handicapés des membres inférieurs qui sont les seuls à ne pas trouver pour l'instant, leur place dans le projet. Vente militante, vente parallèle, marchés passés avec les comités d'entreprises, seront les débouchés principaux de la SCOP.

LE MOULIN CONTRE LES BANQUES

Le collectif de travailleurs a cueilli des herbes, bien sûr, mais s'est aussi occupé de la restauration du moulin. Grande bâtisse entièrement rénovée, faite pour la vie quotidienne de ceux qui n'ont jamais eu de vie quotidienne, le moulin est beau et reposant : Tomettes et bois vernis, briques et murs blancs, chambres individuelles et pièces communautaires s'entremêlent harmonieusement. Comment reprocher la

douceur et le confort des salles de bains aux tons chauds et apaisants du moulin, lorsque l'on sait que la plus part de ses habitants n'ont jamais connu que l'anonymat glacial, émaillé blanc, des sanitaires hospitaliers ? Christian et Benoît, débarqués à Manas au hasard d'une « virée en province », m'ont fait visiter « leur chantier ». Si le gros oeuvre a été fait par un entrepreneur qui refuse maintenant de réparer les lézardes, la finition est exécutée par les habitants eux-mêmes avec goût et passion.

Au moulin, l'écologie ne s'arrête pas aux petites fleurs odorantes, si précieuses soient-elles. L'association a choisi le chauffage à eau froide. Les spécialistes vous livreront un jour prochain une fiche technique sur le sujet, mais sachez déjà qu'il s'agit du principe du réfrigérateur appliqué à l'envers ! La rivière qui faisait jadis tourner la roue du moulin donnera désormais ses calories pour chauffer les bâtiments et le séchoir à plantes en restituant par l'intermédiaire d'un circuit compresseur au fréon, un courant d'air chaud. Pour cela, il a fallu doubler les murs et calorifuger très sérieusement les locaux. Le prix de l'installation est plus élevé que celui d'un chauffage au mazout, mais l'amortissement est beaucoup plus rapide.

Pour tout rebâtir, pour le séchoir, pour les chambres des copains et pour la salle où pourront venir les vieux du village... il a fallu trouver beaucoup d'argent. L'association a emprunté 50 millions anciens. Le crédit a été refusé à la SCOP qui pouvait emprunter à 8,5% et accordé à l'association qui doit rembourser quant à elle l'emprunt au taux de 11,25% sans bénéficier de l'exonération de TVA : 18 millions de plus à trouver au bout du compte. « Monsieur, on ne prête qu'aux riches et un handicapé c'est pas rentable » disent avec le sourire les

prospères banquiers. La Caisse Centrale de Crédit Coopératif, malgré son nom, n'est pas une banque plus vertueuse que les autres et n'en n'est pas à sa première arnaque. Les grosses SCOP nationales, qui sont le plus souvent de véritables sociétés capitalistes camouflées, bénéficient d'avantages fiscaux considérables et laissent crever les petites coopératives ouvrières sans le moindre remord. Ainsi, la CCCC qui venait d'accorder le crédit de 50 millions, vient de le retirer. Motif : La Caisse de Crédit Mutuel de Montélimar qui se portait garant de 30% de l'emprunt CCCC s'est vue mystérieusement dessaisie du dossier. Pour les animateurs du moulin la manœuvre est simple : on veut torpiller discrètement mais sûrement « La Clef ».

De son côté, la Direction à l'aménagement du territoire donne habituellement des primes de 1250 francs par mois et par personne pendant 6 mois, puis 625 francs les six mois suivants et ce reconductible un an pour la création d'emplois nouveaux. A Manas, pays qui, comme toute la Drôme, a été bradé au tourisme, la DATAR refuse de payer et a refermé le dossier : « Les handicapés ne sont pas des travailleurs ! » disent les bureaucrates, le cul vissé à leur fauteuil.

NOUS SOMMES TOUS DES HANDICAPES

La revendication principale des habitants du moulin, c'est le droit à la vie. « Nous sommes tous des handicapés en sursis » dit Jacky. Il a mis dix ans à devenir luthier, alors que les assistantes sociales avaient décidé à sa place qu'il ne pourrait travailler que dans un bureau et il sait de quoi il cause. A Montélimar, lui et une fanfare d'amis, « Ophicléide », ont pris pour métier de faire des fêtes. « Il y a des handicapés qui



s'ignorent» ajoute-t-il «8heures par jour dans l'abrutissement d'une usine, ce n'est pas un handicap ?»

Sur le livre qui recueille les adresses des visiteurs on pouvait lire en feuilletant les pages : Serge, et dans la case profession : Paumé. Serge, je l'ai rencontré. Paumé et lucide, tendre et fier à bras, il me dit en parlant des animateurs en général et de Gérard en particulier : «Ce sont de braves gens un peu salauds sur les bords!» Visiblement sa nouvelle situation le dérouta.

Eternel marginal, sanctionné-assisté, il est aujourd'hui dans une structure qui n'a pas pour objectif de réinsérer, plus de force que de gré, les gens dans la société. C'est un mythe que de vouloir réintégrer des gens cassés par une société qui les a éjectés et préfère payer pension et assister ceux-là même qu'elle a exclu. dit Gérard qui ajoute avec conviction que l'on fera la révolution avec le quart-monde et avec ceux dont la marginalité ne procède pas d'un choix. Le dénominateur commun d'une collectivité qui a franchi sans problème le stade de la vaisselle sur lequel échouent bien des communautés pensantes dont les membres se sont choisis, c'est «la merde». La confrontation des problèmes des exclus n'a jamais fait qu'accroître une solidarité sensitive et non-dite entre les membres du moulin. La vraie pauvreté est aussi culturelle et les conflits n'ont jamais été graves. Pour Gérard qui juge sévèrement le mouvement communautaire, trop autarcique et élitiste, la communauté doit être ouverte à ceux qui n'auraient jamais pu y être.

UN CHRIST POLITIQUE

On ne fait pas le tour de la maison sans évoquer Gérard au profil de barouleur. Il est perçu ici comme le jeune père auprès de qui on se console et on s'affronte. Il sait à la fois gérer le moulin comme un chef d'entreprise et le conduire comme un type profondément humain et sensible. Quand il m'a dit qu'il avait découvert le Christ à 30 ans, j'ai levé un sourcil qui, s'il n'était pas inquisiteur, était pour le moins perplexe. Pourtant j'ai été impressionné par sa fougue, pour ne pas dire sa foi. Engagé volontaire en 58 en Algérie, déserteur 6 mois après, il a suivi un itinéraire en dent de scie qui l'a conduit à Manas d'où il sait tranquillement qu'un jour il devra partir. Chers cathos, je vous aime bien, et quand vous mettez votre Christ à la sauce politique, vous savez souvent viser juste. Dans ces moments là, nous ne sommes plus très loin les uns des autres.

LA CLEF SUR LA PORTE ON PEUT LAISSER PARTOUT

Lorsque l'on sait que 25% de ceux qui fréquentent les hôpitaux psychiatriques sont seulement des cas sociaux que l'on a médicalisés pour ne plus en entendre parler et que la journée dans ce genre d'établissement coûte à la collectivité 480 francs par personne, et que l'on sait aussi que «La Clef» est tranquillement asphyxiée parce qu'elle traumatise quelques fonctionnaires raisonnables et bien pensants, on ne peut plus que se battre. «La Clef» est en train de prouver que son «modèle» est viable et qu'une entreprise peut fonctionner sans exiger le rendement et le rythme de production capitaliste. «La Clef» démontre que l'on peut sortir des ghettos sans assister ni infantiliser, «La Clef» forge les outils de l'autonomie et de la reprise en main de son propre pouvoir. L'expérience et ses variantes doivent être rééditées partout. C'est la condition de survie du moulin de Manas qui comme tous les projets alternatifs, ne doit pas rester isolé.

Les marginaux, ceux qui ont choisi délibérément la marge ne peuvent pas ignorer ceux qui n'ont jamais connu d'autres horizons que cette dernière. A ce titre, «La Clef» est exemplaire.

BULLETIN DE COMMANDE

«La Clef» a soixante jours pour retrouver 50 millions. Si vous voulez les aider, vous pouvez envoyer vos chèques au nom de l'association La Clef sur la Porte, Le Moulin 26160 Manas, en indiquant clairement vos nom et adresse. Si vous n'avez pas beaucoup de sous, vous pourrez prendre des tisanes ou épicer vos escalopes de pilpil en leur commandant à la même adresse :

Du Thym : 40 f le kilo
De la baie de Genièvre : 40 f le kilo
Du Tilleul : 50 f les 500g
conditionnés - frais de port compris.

Je n'ai passé qu'une journée chez les Don Quichotte de Manas. Leur moulin n'est pas un fantasme et leur lutte est bien concrète. Quand je suis reparti, le sourire de Danièle, la gentillesse des copains que la vie a trop tordus, et le paquet de Gauloises extrait de la cartouche communautaire, pour m'empêcher de m'endormir au volant, m'ont fait comprendre que le moulin, c'était un peu chez moi et que désormais avec les paumés ma clef restait sur la porte.

Yves-Bruno Civel

Le secret de la plante médicinale

Lorsque Déesse mit le feu au soleil, des éclats velus d'or rouge, comme des hirondelles en fusion, s'échappèrent sur la terre.

Le marais aux boues sombres tamisa les perles chaudes. Les grognements d'animaux, trop grands pour être beaux, saluèrent en mourant, les gouttelettes jaillies de la lumière nouvelle.

Péniblement, dans les caves humides et sombres du sol, les esquilles solaires se mirent à mûrir comme de gros œufs prometteurs. La graine était née...

Ici et là, sur la surface large des alluvions sorties de l'eau, un homme et une femme réveillés ensemble, s'étonnèrent de cette étrange caresse verte et toutes couleurs qui apaisaient les laves du matin.

« Fleurs, fleurs, fleurs » dit la femme qui avait surpris ce son dans son sein. « Fleur » reprit l'homme en posant les doigts sur les premières camomilles venues au milieu des premiers thym.

Le vent poussa fort dans leur nez les parfums. Irrésistiblement ils songèrent à cette première nuit de premier amour.

Ils avaient juste un peu vécu les prairies odorantes de leurs corps, surtout quand le visage buvait à la naissance des jambes et du ventre.

Elle prit une marguerite (le cri d'un oiseau) la planta dans son sexe pour jouer à la terre et, avant de s'étendre sur le lit de fougères, cria au mâle « chène ».

Au demain, la rosée sentait le millepertuis et la lavande bleue. Et Chène, comme Fleur, buvaient la rosée.

Personne ne fut témoin de leur première détresse sinon les plantes qui leur offraient sourires et pleurs...

Dans l'immense foule des êtres qui suivirent, passèrent et revinrent, l'arbre, la feuille, la fleur et la racine devinrent des alliés.

Mais ne s'allient que les êtres de même essence. En fleurissant vous trouverez le secret végétal.

Jean Michel Asselin

le cun

UN CHANTIER AU LARZAC



Dans notre numéro « Spécial Larzac » de la mi-août nous annonçons le début du chantier du Cun, futur centre international pour la Paix. Depuis août qui avait vu la pose de la première pierre, le chantier, situé dans le périmètre d'extension du camp militaire, s'est développé, et nos amis du Cun nous donnent des nouvelles.

G.D.

Ca monte ! ça monte tant que les remorques qui, le matin étaient arrivées chargées de pierres, servaient l'après-midi d'échafaudages, ainsi d'ailleurs que toutes les tables, planches, bottes de paille des environs.

Les pierres venues de tout le plateau les unes d'un muret mangé par les ronces, les autres d'un mur en ruine, portées, retaillées, scellées aux autres par un ciment neuf, sont redevenues vivantes par la volonté et le travail de la quarantaine de personnes, paysans, résidents du plateau et volontaires du chantier, rassemblées pour poursuivre la construction du nouveau Cun.

Les tracteurs, une fois leur charge de pierres portée, ne se sont pas arrêtés là : ils ont labourés les deux combes qui seront les jardins potagers du centre. En effet, nous ne construisons pas seulement un lieu de rencontre et de recherche sur la paix, nous bâtissons aussi un lieu pour vivre dès maintenant, autrement : production des légumes qui nous seront nécessaires, mais aussi chauffage central à la sciure, chauffage solaire pour l'eau, éolienne pour l'électricité, citerne pour l'eau.

Car en même temps que notre recherche sur les facteurs de paix et tous les thèmes relatifs aux problèmes de la Défense, nous voulons proposer un exemple possible d'un autre mode de vie qui ne soit pas fondé sur

le gaspillage énergétique et le profit, mais sur l'utilisation mesurée des ressources naturelles et la recherche de nouveaux rapports humains.

De nouveaux rapports humains ? Ne le vivons-nous pas déjà aujourd'hui, sur ce chantier, où, au beau milieu de la semaine, chacun a abandonné sa tâche personnelle, pour venir prêter la main aux volontaires qui travaillent ici depuis bientôt deux mois ?

Le Cun, centre qui se veut international, portera en lui tous ces germes d'une façon de vivre et de lutter qui lui viennent de la longue lutte des paysans et des résidents du Larzac. Demain les tracteurs retrouveront leurs champs, chacun reprendra sa propre tâche aux quatre coins du plateau, resteront ceux du chantier. Beaucoup de volontaires de l'été ont fait leur « rentrée », et sont repartis chez eux. Si, parmi ceux qui n'ont pas voulu ou pu la faire, il y en a qui sont intéressés par cette construction et ce projet, qu'ils s'adressent au Cun du Larzac Jassenove 12100 Millau.

Si les pierres sont gratuites le ciment ne l'est pas ! Si vous ne pouvez venir travailler au chantier, mais que ce projet vous intéresse vous pouvez prendre une ou plusieurs parts de 200 F dans la société civile immobilière que nous avons créée pour son financement. Pour tous renseignements, écrire au Cun du Larzac, La Blaquèrerie, 12230 La Cavalerie.

Merci de nous écrire nombreux : le courrier devient une des pages les plus vivantes de l'hebdomadaire. Et excusez-nous si vous ne voyez pas votre missive imprimée dans les semaines suivant votre envoi. Il nous est impossible de tout passer et nous effectuons un choix horriblement arbitraire, accordant la préférence aux lettres qui racontent quelque chose, fournissent des informations ou donnent des idées constructives, réservant pour la lecture en commun au comité de rédaction de critiques et suggestions sur le contenu ou la forme de GO-CNV, ou rassemblant pour parution groupée en dossier les lettres concernant un même sujet dont nous savons avoir à reparler prochainement : ainsi en ce moment, nous collectons toutes les lettres sur Écologie 78 ou les élections. À très bientôt leur publication.

Enfin, ne vous étonnez pas si votre lettre semble restée ignorée durant des semaines ou même des mois. Elle a forcément été lue, discutée, et classée dans le dossier concernant le sujet autour duquel elle tournait. Vous pouvez très bien la voir réapparaître longtemps après, entière ou tronquée. C'est le cas de la communauté végétalienne ci-dessous, par exemple, que nous avions en réserve depuis le début de l'été et dont l'intérêt nous semble s'actualiser en ce moment avec l'affaire Conti.

LECTEUR OUVRIER

Entièrement d'accord avec Marc Fays qui, dans le numéro 174 de la G:O: exprimait ses craintes d'une trop grande marginalisation de l'écologie. Je suis O.S. dans une grande entreprise, pas très loin de Malville. Eh bien les écologistes, dans le monde ouvrier, ils n'ont pas la cote, mais alors là, pas du tout. En ce qui concerne la Centrale, d'abord, grande passivité: on estime qu'il faudrait laisser ça aux instruits et que de toutes façons, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse... À la veille de la manifestation, on a vu s'acheminer vers le site une bande

de hippies, chevelus, crasseux, gens qui ne travaillent pas... des écologistes? Eh oui, l'écologie passe très mal dans ce milieu conditionné. Je dois me dépasser beaucoup pour la faire passer tout petit peu. Reste la G.O.: c'est beaucoup trop intellectuel pour ce monde-là, on ne la comprend pas, ou, pire encore, on comprend de travers. Alors attention, il va falloir consacrer des colonnes aux prolétaires, car l'écologie risque de végéter encore longtemps!...

Jean-

COURRIER

ARDECHE

L'Ardèche étant à la première page de tous les journaux, je voudrais parler des relations qu'on y a avec les paysans. Ce sont des mecs qui te font des grands sourires au moment des récoltes pour que tu viennes te faire exploiter au maximum chez eux. La société les a coincés (emprunts, etc.) alors ils rejettent toute leur agressivité sur leurs employés et de préférence sur les marginaux.

Alors tu bouloignes à dix balles de l'heure à longueur de journée sans être déclaré... Ils te parlent par allusions, n'arrêtant pas de raconter des conneries monstres au sujet de ces sales hippies qui ne foutent rien et sont inscrits au chômage.

Alors on comprend largement qu'un mec qu'on a dû critiquer et démolir par derrière tandis que par devant on lui disait bonjour en causant de la pluie et du beau temps, soit devenu violent.

Quand une bonne femme s'est mise à me sortir qu'à dix sept ans je ferais mieux d'aller à l'école parce que je n'avais pas l'âge de réfléchir (après avoir déballé une montagne de conneries sur les marginaux), j'avais une grosse envie de lui foutre mon poing dans la gueule.

Il suffit de rester un an en Ardèche pour voir comment ça se passe et comme les relations restent fausses. Encore, dans les villes, on arrive à se regrouper et

à former un petit monde à part (con mais inévitable). Mais en Ardèche, la plupart de tes jours tu les passes avec tes copains et les gens du coin. Bref, je m'arrête. Je suis un peu énervé: quelques gouttes d'eau avaient fait déborder le vase, il fallait que je me vide, que je dise ce que j'avais ressenti aujourd'hui plus fortement encore que d'habitude.

denis

CORSE

Nous, c'est la communauté végétalienne de X..., en Corse. Nouvelle installation, très chouette village de montagne, bonne acceptation par la population, lieu propice à tout point de vue pour vivre la défonce à l'état naturel, en communication avec notre mère, la Terre et la Nature... Mais voilà qu'au troisième jour de notre installation, nous étions trois à cette époque, à un kilomètre du village, je prends le volant (je n'ai pas le permis) et vian! l'accident: moi, tranquille, en pleine gauche dans un gars qui roulait tranquille bien à sa droite. Passons sur les détails. En fin de compte, les gendarmes arrivent pas très contents: il est BH30 et ils n'ont pas encore mangé. Photos, souffler dans le ballon (une honte pour un végétalien). Comme, en fin de compte il n'y a qu'un blessé léger et beaucoup de matériel bouzillé, ça s'arrange. L'affaire est classée... Croyons-nous: peu après, le hic. Ce petit hippie qui conduit à gauche sans permis doit se trouver en pleine illégalité, faut avoir tout ça à l'œil. et puis un gars, une fille, deux filles, trois filles qui vivent ensemble sans être «maris», c'est louche. Puis un gars, deux gars, trois gars qui viennent puis disparaissent sans qu'on sache jamais où ils sont repartis... Nous, on dit invariablement «on ne sait pas»... J'ai même eu un jour l'audace de ne pas savoir le nom d'une communautaire qui a passé dix jours ici. Une fille, un jour, a peint notre emblème, une petite fleur sur la boîte aux lettres et a inscrit le mot tabou: «COMMUNAUTÉ». Alors là, c'était de la provocation. Communauté: groupe de gens, plus ou moins paumés, parasites de la société de consommation, chevelus,

chômeurs, drogués, voleurs à l'occasion, dépravés, orgies et tout le reste. Oh là, là! Faudrait remédier à ça, préserver notre jeunesse, nos charmants bambins.

Alors pour nous commence la fête. Oui, c'est notre fête. Hors d'œuvre: trois contraventions en un mois, 120F chacune, plus une de 50F, plus une de 25F. Une petite guérilla s'installe dont ceci n'était que les préliminaires. Les contrôles d'identité se succèdent vu qu'ici il y a du passage.

Enquête auprès des voisins: vous ennuiant pas trop? pas de bruit la nuit? Sont correctement vêtus? Et leurs mœurs? Normaux? Avez-vous à vous plaindre de quoi que ce soit?... Heureusement pour nous, nos voisins sont aussi nos amis. Peu ou pas de mauvaises langues dans le coin. Il y a bien eu, un temps, les gosses du village qui criaient: «Oh! Les hippies! Les hippies!» chaque fois que nous sortions, mais mystérieusement, ça s'est arrêté. Maintenant, ils viennent nous acheter des noisettes, des bâtons de réglisse et nous demandent des cacahuètes que nous n'avons pas encore plantées faute de temps et de main d'œuvre.



Revenons à nos moutons, c'est à dire les braves gendarmes. Ils s'aperçoivent que la communauté est végétalienne, qu'est ce que ça peut bien vouloir dire, ce mot barbare. Ont dû regarder dans le Petit Robert et voir que nous ne sommes pas ce qu'ils croyaient et qu'ils auraient tort de se mettre mal avec de si braves gens. Les voila qui nous regardent d'un autre œil avec l'aide des voisins qui disent tant de bien de nous et

même en rajoutent: «Des travailleurs acharnés!»... Donc, tout a l'air de s'arranger avec les gendarmes. De temps à autre, ils passent sur le marché, nous achètent des plantes pour soigner leurs femmes. On discute le coup, je vais même jusqu'à leur parler des problèmes internes de la communauté, mais ils n'ont pas l'air d'y comprendre grand chose: si une telle fait une crise dépressive, c'est qu'elle est jalouse d'un tel. Pas question pour eux d'entrevoir que ses problèmes peuvent venir de son enfance, son éducation, et qu'ici ça ressort, amplifié par les tensions quotidiennes dues à la vie en commun où les autres deviennent le reflet de nous mêmes en te faisant apercevoir que t'es pas joli, joli comme tu croyais. Mais je bavarde et je m'éloigne du sujet. Donc, mes braves gendarmes nous laissent en paix.

Puis le jour de la Pentecôte, ils radinent: «Il nous faut une photo d'identité de chaque membre de la communauté. Je suis surpris et leur demande si c'est vraiment obligatoire. On me répond: «Vous êtes considérés comme communauté libertaire. De ce fait vous devez être fichés en tant que tels.»

À chaque arrivée, nous serons là!»

Alors voilà. Je pose la question aux communautaires de tout poil: Depuis quand fiche-t-on les communautés? Sur quels critères? Est-ce fait partout ouvertement comme ici? Ces photos d'identité que nous avons données, y étions-nous obligés?

Pers onnellement, je dois dire que je m'en contrefous d'être fiché et que je préfère le savoir nettement. De toutes façons, la photo que je leur ai donnée date du temps où j'étais un petit minet blondinet!

Daniel
Communauté végétalienne
20162 Guargale
Corse

GARD

depuis la fin août, j'achète GO-CNV après l'avoir vraiment découvert au Larzac. Dans les derniers numéros, la tentative de compréhension du phénomène Baader-Conti m'a reconforté. Cette solidarité, conséquence de la compréhension, il n'est jamais trop tard pour l'affirmer. J'habite dans le gard et c'est un véritable climat d'hystérie collective qui s'est créé autour des «tueurs fous de l'ardèche». *Flics partout, contrôles, panique des populations. Tout ça bien entretenu par la presse locale.* L'article d'Anne Vergne «Pour hurler contre les loups» replace l'affaire dans son contexte et nous rappelle que le «point limite», c'est une situation qui peut arriver à n'importe lequel d'entre nous.

Pour en revenir à GO-CNV, ces nouveaux espaces de vie, il faut les éclairer par un maximum d'idées, d'opinions, d'amour.

andré Chazal

IRLANDE DE REVE

On a eu très envie de vous écrire après avoir lu l'article d'Anne Vergne sur l'Irlande. Il donne une bonne idée de ce que peuvent être l'impression de français se rendant là bas en touristes. Il est en effet très agréable de trouver si près de chez soi un pays superbe que la technologie et l'industrialisation n'ont pas encore défigurés, un pays où les gens sont d'une gentillesse presque inconcevable, prennent le temps de vivre (easy-going), où les employés sourient derrière les guichets, où il n'y a ni autoroute ni supermarché... Ce pays nous avait tellement plu après un premier séjour de deux semaines, qu'on a décidé d'y passer une année entière.

D'abord, si en été, lorsqu'on descend du St Patrick, les formalités douanières sont minimales, il n'en est pas de même lorsqu'on arrive directement de France en octobre et qu'on vous fait subir un interrogatoire policier serré sous le prétexte que quelques jours auparavant le parlement a voté une loi autorisant tout flic ou tout troufion à arrêter sans mandat et sur simple suspicion pour une semaine, un membre présumé de l'IRA. Pas de «tracasseries administratives», en effet pour embastiller qui que ce soit.

Anne Vergne nous rétorquera que cette loi n'a que peu de portée vu le faible nombre de flics qu'on voit en Irlande. Ceux qui sont chargés des manifestations dublinoises soutenant la grève de la faim des prisonniers politiques n'ont rien à envier à nos CRS. Et si Anne est passée du côté de la prison de Fort Lavise, elle a sans doute pu constater que l'Irlande a aussi une armée bien équipée pour la surveillance et la répression de l'IRA: les centrales nucléaires ne sont pas les seules raisons de floraison d'uniformes.

(.....)Si les irlandais (mâles), sourient gentiment lorsqu'une étrangère leur parle de sujets tabous comme la sexualité, la contraception, l'union libre, le divorce en voie (difficile) de légalisation, malheur à l'irlandaise qui osera seulement se poser des questions à ce sujet. La phalocratie, là-bas est latente. Les irlandaises sont souvent encore confinées dans le *lounge* tandis que leurs maris se saouilent généreusement la gueule dans le bar où ils offrent des pots aux jeunes étrangères de passage. La pilule ne doit servir qu'à régulariser le cycle et les pharmaciens préfèrent vendre de l'eau bénite (c'est pas une blague).

Bref, si les étrangers peuvent profiter à loisir des avantages *écologiques* du pays sans pour autant souffrir de ses contraintes idéologiques, de nombreux jeunes irlandais préféreraient trouver du travail sur place. Pour trois millions et demie d'irlandais vivant en Irlande du Sud, vingt millions d'irlandais ou descendants vivent hors d'Irlande. La peinture que donne Anne Vergne de l'Irlande rurale est tout à fait conforme à la réalité. Mais il faudrait ajouter que si ces gens vivent ainsi, ce n'est pas par un choix conscient, refus d'une société technologique, mais simplement la perpétuation forcée d'habitudes de vie qui disparaissent assez rapidement. Les citoyens, eux, voudraient que davantage d'industries s'installent: l'Irlande est d'ailleurs un paradis fiscal pour les industries étrangères qui sont exonérées d'impôts pendant dix ans.

Annick Veshille
Jean-Pierre Chantret

Je compte sur la GO pour diffuser les idées délirantes suivantes.

1 - La Hague, l'unique usine du retraitement mondial doit devenir la cible N° 1 du mouvement antinucléaire mondial. Nous écologistes de la Planète, devons essayer de soustraire les travailleurs les plus exposés de l'industrie nucléaire à la leucémie. Dans «Condamnés à réussir» on sent bien à quel point les travailleurs du retraitement sont coincés, et n'ont pas d'autre issue : soit le chômage soit la leucémie.

Cette issue nous pouvons leur offrir et mettre la Cogema en échec. Voici comment :

- Prendre en charge pour tout travailleur exposé et désireux de s'en sortir : une garantie de salaire de 5 ans au moins, à verser d'avance.

- Prendre en charge également sa couverture sociale (SS et retraite) de même durée.

Pour cela, il faudrait créer une société (une multinationale !) dont le «débouché» deviendrait salarié s'il le souhaite, avec un contrat de 5 ans.

Bien entendu, il n'aurait lui-même aucun engagement vis à vis de cette société : à savoir la lutte anti-nucléaire, la campagne de dénonciation de l'usine de la Mort, lui qui en serait un rescapé, dans le but de dissuader les gens tentés de s'y embaucher ; l'objectif étant évidemment la stérilisation de l'embauche tout autant que le débauchage. Le «débouché» pourrait aussi profiter de ce répit de 5 ans pour apprendre un autre métier de son choix, par exemple celui d'installateur de chauffe-eau solaire (plomberie pour plomberie !)

Voyons l'ordre de grandeur de l'argent nécessaire. Supposons qu'il faille débaucher cent personnes (ce qui pose déjà des problèmes à la Cogema) ; soit un salaire annuel de 50 000 F (c'est peut-être beaucoup). Il faudrait (il faut doubler le salaire versé pour tenir compte de toutes les charges sociales) $5 \times 2 \times 50\,000 \times 100 = 5.10^7$ F = 50 millions de F lourds. Il y a bien quelques centaines de milliers de militants anti-nucléaires de part le monde (on est bien au moins 50 000 en France) ; chacun donnant 100 F (facile sur une année) on a réussi la somme. Il n'y a pas de raison que cela se limite aux seuls militants du reste.

LA HAGUE

Donc débaucher d'abord 10 à 20 personnes de La Hague ne poserait pas de problème financier réel, même pour les seuls militants français. Les problèmes seraient plutôt du côté des gens de la Cogema et de la confiance qu'ils pourraient manifester dans cette opération de sauvetage. Il faudrait leur demander ce qu'ils en pensent et les copains du CRI-LAN aussi. Moi il me semble que porter la riposte au cœur même du bunker nucléaire et au maillon faible du cycle devrait créer un choc, bouleverser nos relations avec les salariés (nous avons déjà soutenu leur grève) et affirmé que nous ne désarmerons pas. Est-ce que je délire ? c'est possible depuis Malville.



2 - Un moyen de harcèlement : le blocage concerté, organisé du téléphone de nos ennemis : journaux, radios, Framatome, Nersa, des centres CEA, EDF. Faut s'organiser pour les écraser sous un déluge d'appels téléphoniques pendant 8 jours (ou 15) par exemple. Je propose pour commencer : France Inter, Europe 1, RTL. Si on obtient un interlocuteur, on lui lit un message remerciant la station pour son attitude lors de Malville et surtout les invitant à rectifier leur tir en donnant désormais correctement la parole aux Écologistes.

Faut réfléchir à tous les aspects de ce blocage ; pour réussir il faut une direction centralisée (quelle horreur je m'en excuse) mais c'est nécessaire pour désigner la cible et concentrer tous les tirs dessus (effet de masse indispensable)

Dans la liste noire, n'oublions pas l'Huma surtout. Faut pas crier ça sur les toits mais s'organiser pour le faire. Nous allons devoir faire face au déchaînement de l'intox gouvernementale, annoncée sous couvert «d'information». Cette contre-attaque téléphonique peut obliger les médias à nous donner enfin la parole.

3 - Faudrait une cérémonie solennelle de remise du Grand Prix du Marchand de Soupe Scientifique à

1° Prix Lucien Barnier
2° - Albert Ducrocq, entre autres méfaits.

Le premier pour l'intervention de la fission du whisky (*) ; le second pour avoir réussi d'un studio d'Europe 1 «l'évacuation immédiate de la population alsacienne à la moindre alerte au réacteur de Fessenheim» (en mars dernier). Les amis du GSIEN pourraient se charger de l'organisation de remise des Prix.

- Autre chose : Une remarque au sujet de ton CR de Montredon, Arthur. C'est bien intéressant tout ce que tu racontes mais sur l'état de la discussion, l'état réel, pas un mot. Qu'est ce qu'on raconte dans ce colloque ? Nous les militants anonymes de base on aimerait bien le savoir. C'est secret ou quoi

Il faudrait comprendre que nous n'avons pas tellement de temps devant nous : six mois ça passe vite, et il y aurait intérêt à faire avancer la question et pour cela informer la base, qui se sent étrangère à tout cela sinon un peu manipulée. Sans rancune. A bientôt.
Georges

* voir une récente GO.

dans notre cas et, heureusement, un avocat allemand qui parle français et qui à l'air bien au courant du fonctionnement de la «justice» en Allemagne. On retourne dans un troisième commissariat où un épouvantable policier au képi genre SS et à la voix qui évoque furieusement les pires films de guerre nous confirme qu'on ne pourra récupérer notre matériel que lundi... «Che zuis tésolé!» D'après lui, la manif n'était pas terminée et on aurait pu y retourner: ben voyons! Avec nos cirés, des citrons et un tournevis, on risquait d'ébranler la société huilée de la Bundesrepublik!... Si c'est pas le Chili, j'y perds mon espagnol...

En conclusion, le charmant officier nous donne cinq minutes pour partir, après quoi il fait charger. A ce moment, je me rappelle ce que m'a dit un manifestant allemand qui était présent au moment de la fouille de notre car:

- Surtout, dites bien chez vous comment c'est ici!

On n'y manquera pas.

Pierre

KALKAR

«Kalkar, Malville, Thiange, même combat!». Alors, permettez à un petit belge de raconter son Kalkar, deux mois après Malville, et... combien de temps avant Thiange?

Le car dans lequel nous étions quarante n'a pas eu trop de mal à passer la frontière. Par contre, un peu plus loin, à dix kilomètres de Kalkar, barrage de police en règle, avec chevaux de frise, voitures blindées, jolis camions kakis et plein de charmants membres de la polizei, armés de pied en cap, la barbe bien nette, bien courte. Ils nous prennent toutes nos «armes offensives»: un kilog de citrons, des cirés («si vous voulez résister aux autopompes, c'est que vous ne voulez pas une manifestation pacifique» nous dit tout tranquillement un flic), le cric, un pot d'échappement de rechan-

ge et quelques tournevis appartenant au chauffeur. C'est d'ailleurs le seul qui n'ait pas pris ça à la rigolade: le pauvre ne savait pas où on l'avait emmené. Il croyait sans doute qu'on voulait visiter un château-fort!...

Je laisse à d'autres le soin de raconter la manif. Personnellement j'en garde un souvenir extraordinaire: l'arrivée dans le champ du paysan Maas, les dizaines de milliers de manifestants «Atomkraft hee danke!» sous la lumière blanche des projecteurs de la centrale faisant reluire une mer de visières et de casques blancs!

En s'appêtant à repartir, on comptait bien récupérer nos petites affaires confisquées par la polizei. A l'endroit du barrage, plus un chat. On va au commissariat de Kleve, on nous dirige sur le bureau principal. Là, pas question de nous rendre notre matériel. On retrouve des français qui sont

Chronique des INSURGÉS

Cette chronique ouverte à tous ceux qui veulent dire ou crier leur insoumission aux institutions, et ce faisant, sont victimes de la répression, veut être l'expression de notre complicité et de notre solidarité. Elle est aussi une invite permanente à prendre la plume pour des campagnes de lettres auprès de la justice, à rejoindre les comités de soutien et à correspondre avec ceux qui au nom de leur foi, de leur désespoir et de leur cohérence se retrouvent dans les prisons de la société libérale avancée.

à l'intérieur des casernes

Mardi 27 septembre, un appelé est mort au 75^e R.I., juste à la fin des classes, après 2 mois de service. le colonel a immédiatement pris des décisions très importantes : l'invocation d'un «tragique destin», une minute de silence, l'annulation du repas des cadres prévu pour le samedi suivant, et une enquête des médecins. Nous attendons bien sûr les résultats de l'enquête, mais dès maintenant quelques questions doivent être posées :

- **Christian BONNEFOY** est mort au cours d'un combat sur le terrain, à 15 km de la caserne. La radio, de trop faible portée, était inadéquate aux circonstances, de plus aucun infirmier n'était sur place. Pourquoi ?
- Le Colonel en second a été prévenu avant l'infirmerie. Pourquoi ?
- Ce sont les pompiers qui, 3/4 d'heure plus tard, ont ramené le corps de Christian, aucun véhicule n'était disponible à l'infirmerie. Pourquoi ?
- Christian se plaignait de douleurs au moins depuis la veille, mais n'a pas été porté consultant médical. Pourquoi ?

Nous avons la réponse : dans sa compagnie existe un climat de pression systématique pour dissuader les soldats de se porter consultant (les menaces de suppression de permission sont fréquentes; de plus au 75 les volontés de la hiérarchie militaire priment sur les décisions du corps médical...) Et Christian était bloqué depuis 4 semaines déjà...

Outre ce chantage, les gradés n'hésitent pas à aller jusqu'aux violences physiques pour mettre les appelés au pas : immédiatement après le décès de Christian, le capitaine de la Compagnie a brutalisé à coups de poing et de pied un autre appelé qui, bouleversé par la mort de son camarade, avait désobéi à un ordre concernant sa tenue, et ce, sous les yeux du colonel. Celui-ci n'aurait-il rien vu ? Et ce n'est pas la première fois que de telles violences ont lieu à la 4^e Compagnie. Quoi qu'il en soit, nous ne faisons pas confiance à la hiérarchie militaire pour l'enquête médicale prévue. La famille de Christian doit savoir que nous nous efforçons de faire toute la lumière sur cette mort tragique. Nous appelons ses membres, la municipalité, des avocats et des médecins et les organisations démocratiques, ouvrières ou syndicales de Valence à constituer une commission d'enquête civile, à laquelle nous sommes prêts à apporter toute notre aide.

Comité de Soldats du 75^e régiment d'infanterie de Valence.

Spirite Rouge n° 21, le journal du comité de soldats de Spire est paru. Entre les revendications et les brimades une triste litanie des morts aux armées en temps de paix.
Contact : B. Plogemann
7420 Münsingen
Postfach 12.22

objecteurs

OBJECTEURS EN AFFECTATION

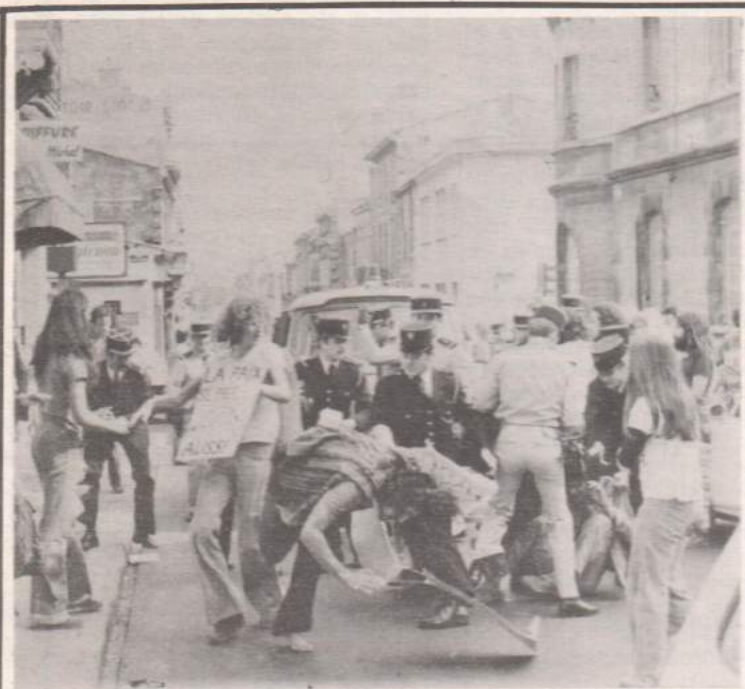
Jeudi 29 septembre, les objecteurs de conscience en affectation ont manifesté simultanément à Dijon, Besançon, Lorient, Valence et Paris pour demander la réintégration dans les meilleures conditions des objecteurs sanctionnés pour la participation à des manifestations politiques et syndicales. Ils demandent en outre l'abolition du décret de Brégançon dont le contenu est contraire à la convention Européenne des droits de l'homme signée par le gouvernement français.

INSOUMIS ÔNF

Objecteur insoumis depuis 1974, **Bernard LANGIER** s'est vu exclure de la fonction d'architecte des bâtiments de France dans l'orne, pour n'avoir pas accompli son service national. Difficile en effet pour l'état de se poursuivre lui-même pour recel d'insoumis.

Xavier GODINOT, objecteur affecté à l'ONF dans l'Yonne et insoumis, actuellement en service civil à ATD-Science et Service à Pierrelaye, a été inculpé par le Juge d'Instruction de Versailles, qui lui a retiré son permis de conduire par ordonnance de mise sous contrôle judiciaire. Sur le conseil de J.J. de Félice, il a fait appel de cette mesure vexatoire et injustifiée.

Procès à Chaumont de **Claude DIDIER**, militant syndicaliste CFDT, objecteur de conscience insoumis à l'ONF, le 25 octobre 1977.
Envoyer télégramme de soutien et de solidarité à **Claude DIDIER**, au Président du tribunal de Chaumont, Palais de Justice, 52000.
Soutien financier : Michel Collier
CCP 1210-36
Châlon sur Saône
Adresse du Comité de soutien :
2124 bd Barotie
52000 CHAUMONT



Patrick DESTRUHAUT, insoumis depuis deux ans a été arrêté dans le Gers le 25 août 1977. En signe de solidarité, de nombreuses actions ont été menées par son comité de soutien dans le but de dénoncer l'emprisonnement de ceux qui s'expriment et agissent selon leur conscience, de demander un débat de fond sur la défense et la suppression des tribunaux permanents des forces armées.

Entre autre intervention :

- occupation non-violente du camp de Souge suivie d'une expulsion par un camion moto-pompe
- feux d'artifice devant la prison de Gradignan qui affola quelque peu les gardiens et les policiers de Talence
- marche non-violente de neuf kilomètres sur la prison avec un sit-in dans la première enceinte. La centaine de marcheurs a été brutalement expulsée malgré sa calme détermination et conduite au commissariat de Bordeaux pour contrôle d'identité.

Prévenus le jeudi 22 septembre que le procès aurait lieu le mardi 27, nous avons dû faire face à la situation. Dès le vendredi, 6 témoins étaient cités par l'avocat maître Touzet : le père de Patrick, un conseiller général socialiste, un ancien combattant d'Algérie renvoyeur de livret militaire, un objecteur insoumis à l'ONF, un docteur pédiatre. Diverses actions avaient été prévues pour agrémenter la séance du TPF, mais le commissaire du gouvernement nous prit de vitesse en demandant au tribunal le report du procès et la reprise de l'instruction pour voir si Patrick DESTRUHAUT était ou non apte au service militaire. Quelle bonne idée avait-il eu de ne pas se présenter aux trois jours... L'avocat profita de l'occasion pour demander la mise en liberté provisoire, qui fut refusée aussitôt par le président du TPF. Indignés par ce refus, nous avons interpellé le président qui ordonna l'évacuation de la salle et voulu juger sur le champ un des perturbateurs. Une négociation habilement menée détendit la situation et nous permis d'aller attendre la sortie de Patrick. Dehors, une information sans relâche sur l'insoumission et le cas de Patrick; chasubles, tracts, cotillons, corne de brume voire pétards étaient là. Au moment du départ de Patrick, les gendarmes et policiers présents en nombre respectable s'aperçurent avec ennui que de petits plaisantins avaient fermé la porte, depuis l'extérieur avec une chaîne. Le colonel de gendarmerie prenant la situation en main envoya quérir une pince coupante pour délivrer l'estafette prisonnière. Peine perdue, nous nous étions assis entre temps au milieu de la rue. Après nous avoir enjoint poliment de libérer la chaussée, les forces de l'ordre changèrent de tactique. Avec méthode d'abord, puis précipitation voire brutalité, ils réussirent à dégager un passage dans lequel le fourgon s'engagea après d'habiles manœuvres dans la direction opposée.

On peut écrire à Patrick DESTRUHAUT

Insoumis
Maison d'arrêt
33170 GRADIGNAN

et envoyer des fonds au comité de soutien. Contact : GRANV 47 rue de la Devisse BORDEAUX.



renvoyeurs de livrets

Jacques TAILLAUMARD, renvoyeur de livret militaire condamné le 12 janvier 1977 à 400 F d'amende par le Tribunal Correctionnel de Nancy, s'est vu ramener son livret par les gens d'armes. Il l'a à nouveau refusé, et a été repoursuivi. Son procès-bis a eu lieu le mardi 20 septembre. Verdict rendu le 28 septembre : 800,00 F.

Francis CUNY a fait appel du jugement du Tribunal Correctionnel d'Epinal qui l'a condamné le 31 mai 77 à 1 mois de prison avec sursis et 400 F d'amende pour renvoi de livret militaire. Procès devant la Cour d'Appel de Nancy le 29 novembre.

Claude GRIVEL et **Pierre-Yves CAZIN**, qui avaient renvoyé leur livret (militaire) le 25 janvier 77 en soutien à **François BAUDOUIN**, ont été cités à comparaître devant le Tribunal Correctionnel de Nancy le 14 septembre. L'affaire a été renvoyée au 12 octobre à 8 h 30.

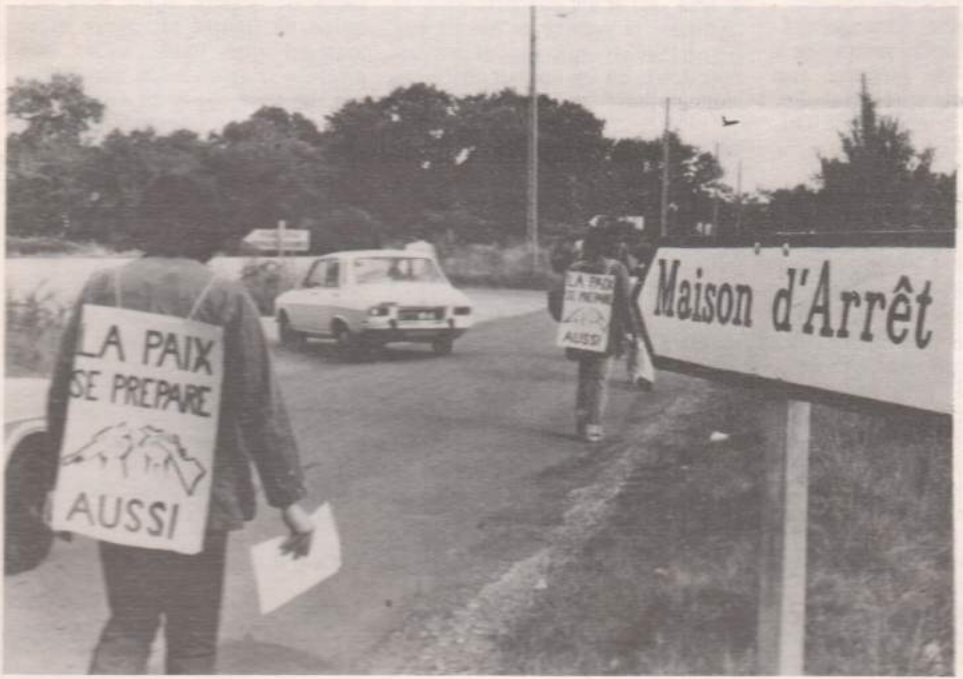
Ignace LEPOUTRE «Eole», communauté de l'Arche 62164 Audresselles souhaite créer un collectif de renvoyeurs de livrets militaires sur sa région. Avis aux amateurs !

Condamné à trois mois de prison avec sursis et à trois ans de privation de ses droits civiques pour avoir renvoyé son livret militaire, **Daniel PETENA** fait appel. Il passera en procès le 12 octobre, au Tribunal de Toulouse, Place du Salin à 14 h.

Vous pouvez apporter votre soutien une fois encore :

- en venant nombreux à l'audience, en toute simplicité et non-violence
- en envoyant des lettres de soutien au Président de la 3^e Chambre des Appels Correctionnels

Palais de Justice
Place du Salin
31000 TOULOUSE
- en renvoyant votre livret militaire au ministre. Pour cela prendre contact avec le comité de soutien chez :
Jean-Pierre VERBIGUIE
Audinac d'en haut / Monjole
09200 SAINT-GIRONS
Pour Toulouse, joindre le 103
39, rue Peyrolières
31000 TOULOUSE



PARIS-RENTRÉE

Comme beaucoup, rentré à Paris, ma première réaction a été de faire la « tournée des popotes » afin de me renseigner sur les activités de divers groupes en ce début d'année scolaire. Cela s'imposait d'autant plus que je « débarque » de ma province, et que je ne connais pas le Paris militant comme ma poche. Je vous livre ci-dessous les quelques renseignements que j'ai pu glaner à droite et à gauche. Cela pour aider les nombreux parisiens qui ne savent trop à quelle porte aller frapper pour ne pas oublier Malville, Naussac, le Larzac et le reste...

● La Coordination Anti-Nucléaire de l'Île-de-France (CANIF), qui a activement participé à la préparation de la manifestation de Kalkar, se trouve confronté, selon un de ses membres, à des problèmes de structures. Selon lui, la coordination souple qui existe actuellement doit faire peu neuve et laisser la place à une organisation plus adaptée aux nécessités du travail d'information de la population et aux interventions que veulent promouvoir les groupes anti-nucléaires fédérés au sein de la CANIF. « Nos réunions de coordination ne doivent pas être considérées par certains comme des réunions d'information. Actuellement, c'est le cas, et nous ne pouvons pas bosser dans ces conditions ». Une réunion de rentrée est donc programmée pour la semaine qui vient. Groupes et individus anti-nucléaires de la région parisienne, tenez-vous informés : CANIF, 65 boulevard Arago 75013 Paris.

● Le local des Amis de la Terre de Paris est un véritable chantier. Il le sera jusqu'à la fin du mois. Au programme des festivités cette année, le gros du morceau sera les élections législatives. Sans oublier les élec-

● Si les Amis de la Terre ne reprendront véritablement leurs activités qu'en début du mois d'Octobre, l'Agence de Service des Amis de la Terre 117, avenue de Choisy 75013 Paris (707 41 19) fonctionne déjà à grand rendement. Une des tâches principales de cette agence est de répondre aux nombreuses demandes qu'elle reçoit concernant des renseignements soit sur les Amis de la Terre, soit plus globalement sur l'écologie ou tel problème particulier. Il est donc fondamental pour elle de pouvoir tenir une permanence régulière. Tous les volontaires peuvent se présenter au 117, avenue de Choisy. Ce n'est pas la place qui manquera ! Pour le reste, un travail de documentation et d'édition est aussi effectué. Avis aux amateurs !

tions européennes... et les baleines. Amis de la Terre, 3 rue de la Bûcherie 75005 Paris (325 91 37).

● Le Mouvement Écologique, de son côté, vient de présenter les candidats qu'il présentera en Mars prochain (essentiellement en Alsace). Il tient une permanence tous les après-midi (en semaine), 65 boulevard Arago 75013 Paris (331 22 74).

● La plupart des groupes Paris-Écologie, nés dans la tourmente des municipales, continuent d'exister. Ils se sont convertis en

groupes locaux, menant ou soutenant des luttes de quartier (la plupart du temps, elles concernent l'aménagement) et animant, pour certains d'entre eux, des initiatives telle Radio-Abesses (une radio de quartier qui émet dans le 18^e arrondissement). Les groupes Paris-Écologie n'en restent pas pour autant aux problèmes locaux : ils interviennent également sur des problèmes plus généraux. C'est ainsi qu'ils ont appelé à Malville. C'est ainsi qu'ils ont préparé Kalkar. Pour l'instant, une seule adresse, en attendant mieux : Jacques ALFANDARI, 29 rue Saint Maur 75011 Paris.



● Du côté du Comité Malville, c'est la panique la plus complète, et ce que je pourrais en raconter n'engagera que moi et la vision que j'en ai eu. Au début du mois de Septembre, restaient en présence au sein du Comité Malville trois composantes : les groupes écologiques, les groupes d'extrême gauche et les groupes autonomes. Le résultat de ce mélange explosif ne se fit pas attendre : départ des groupes écologiques, écoeürés par les magouilles de l'ensemble des deux autres courants, et séparation houleuse (pour rester poli !) des groupes autonomes. À l'issue de la seconde réunion de rentrée, le Comité Malville de Paris se retrouve donc dissous. Et puis, gauchistes et écologistes se remettent à fonctionner ensemble, mais au niveau des quartiers. Nous en sommes là. Il faudra attendre quelque temps pour savoir si la volonté d'union des groupes d'extrême-gauche et écologiques sur le terrain anti-nucléaire est possible et utile. Il faudra attendre quelques semaines pour savoir si l'extrême-gauche fait autre chose que prendre un train en marche. Pour ma part, je reste sceptique...



● La désobéissance civile, elle, se porte bien. Le Groupe de Résistance Active aux Transports Publics Payants (GRATPP) est, lui aussi, en période de mutation. Le bilan qu'ils font de ces deux années d'interventions est extrêmement enrichissant. Il nous montre des militants, la plupart du temps chômeurs, et pour certains d'entre eux ex-droite communs, qui, à la faveur d'un problème bien particulier (le refus concret du paiement d'un service public : le transport en commun), reprenne de plus en plus de contrôle sur leur propre lutte et leur propre vie. Par exemple, ils assurent eux-mêmes leur défense devant les tribunaux, aidés en cela par des « spécialistes » de la chose juridique, dont le seul rôle est de leur faciliter l'accès à ces textes tortueux que sont les lois et règlements de tous types. Ils travaillent pour cela en étroite collaboration avec la Boutique de Droit du Pré-Saint-Gervais. Mais de tout cela j'aurai l'occasion d'en parler plus longuement et plus concrètement, tant il est important pour nous de connaître très précisément nos droits et les possibilités d'interventions au niveau juridique que nous pouvons et devons exploiter. En attendant, vous pouvez contacter le GRATPP, en écrivant à Jacques DESMAISON, 10 rue de la Solidarité 75019 Paris.

Marc THIVOLLE

PS : Dans cette reprise de contact avec Paris, un évènement inattendu : la rencontre dans un café d'un copain de la marche et du serpent... ce qui m'a rappelé que bien peu d'entre eux m'ont communiqué leur adresse. La mienne : 46, rue de Vaugirard 75006 Paris.

vers l'Europe des régions

Beaucoup ont entendu parler de Denis de Rougemont à cause de son livre célèbre « l'amour et l'occident », écrit en 1939 et réécrit plusieurs fois ces dernières années ; mais combien savent que cette réflexion sur les « mythes de l'amour » (à travers en particulier la légende de Tristan et Yseult et les poèmes des troubadours) est un essai de déchiffrement de la personnalité de l'occident à travers son histoire ancienne, récente et actuelle ? Qui sait que de Rougemont se bat depuis quarante ans pour que l'Europe trouve son identité au-delà des conformismes destructeurs de la société occidentale, capitaliste, industrielle, scientiste érigé en système ? Déjà, en 1929, dans un pamphlet incisif, il dénonçait « les méfaits de l'instruction publique » et son analyse rejoignait exactement les thèses avancées 40 ans après Illich sur la manière dont le système nous « scolarise », nous enferme dans les institutions de la naissance à la mort. Avant guerre, à l'époque où naissait la revue « Esprit », Denis de Rougemont faisait partie d'une équipe toute proche de la revue qui voulait représenter la tendance prouhonnienne du personnalisme. Depuis, il n'a cessé de se battre pour la constitution d'une véritable Europe des régions. Le livre qu'il vient de publier est un bilan et un renouvellement de ce combat. On notera tout de suite que « l'avenir est notre affaire » est sorti juste avant l'organisation par le P.S. du colloque sur l'Expérimentation sociale « L'avenir est votre affaire » : la nuance du titre est de taille et montre à quel point les technocrates de gauche ont besoin de récupérer les expériences qui les remettent en cause, en évitant de changer quelque chose de fondamental dans leur démarche électoraliste.

Dans « L'avenir est notre affaire » (éd. Stock), Denis de Rougemont brosse un bilan des crises actuelles (énergie, croissance démographique, problèmes écologiques et nucléaires, etc...) et cherche dans les profondeurs de l'âme européenne les causes : « les réacteurs nucléaires sont les structures décisives du pouvoir et de sa dynamique fondamentale, dans une société « stato-nationaliste ». C'est en France qu'il faut chercher l'origine historique de ce phénomène : la constitution progressive par la monarchie de l'unité nationale, puis du système étatique, que la Révolution française va ériger en seule finalité, qui sera ensuite celle de l'Europe des révolutions ; ce système stato-nationaliste s'incarne tout

particulièrement à travers le progrès technique qui aboutit à la naissance du complexe militaro-industriel ; de Rougemont nous en donne une illustration remarquable à travers la vie d'Henry Ford et l'apparition de l'automobile. Aujourd'hui le système stato-nationaliste est celui de la méga-machine où l'homme n'est plus qu'un rouage avec comme avenir : l'autodestruction à cause des crises économiques et écologiques ou le salut par un dictateur-charismatique (dont Hitler fut le précurseur) qui remet un peu de chaleur dans cette religion glacée. Seul moyen de se sortir de cette alternative, une révolution qui porterait sur les finalités de notre civilisation : l'autogestion régionale par l'invention de structures sociales au service de la personne (celle-ci étant la seule finalité sociale véritable).

À la futurologie scientifique qui permet au système d'accélérer son emprise (pour lui, la futurologie appelle l'économie de guerre) Denis de Rougemont oppose une prospective où la sensibilité et l'intuition commandent l'analyse rationnelle et ses déductions. Si l'on repart de l'homme, on constate que « la société n'est rien d'autre qu'une dimension de la personne » et que le vide social créé par l'état appelle la Communauté. Il analyse alors « les fondements érotiques de la vie sociale » et les variétés de l'expérience communautaire à travers l'histoire ; il nous donne tout particulièrement l'exemple des nombreuses communautés qui se sont formées au 19^e siècle (d'un néo-christianisme à un pré-socialisme), avec une remarque pertinente* sur la quasi-impossibilité des communautés à s'établir durablement (en prenant appui sur les documents qui nous présente les rares communautés qui ont durées plusieurs décennies au 19^e siècle). Sa conclusion, c'est qu'il nous faut redécouvrir la « communauté générale » avec son esprit, ses valeurs, ses mesures pratiques et la réinventer sur le fondement universel de la personne. Et à partir de là, il nous propose une stratégie : multiplier les petites communautés, groupes et associations, pour peser en premier lieu, sur les municipalités et peu à peu reconstruire l'esprit de la Commune (la Commune médiévale, qu'il ne s'agit pas de copier mais de réinventer pour notre époque comme l'avait fait la Commune de

*Par contre, j'émet beaucoup de réserves sur son analyse de la communauté de Taizé et de celle de Longo-Maï...

Paris en 1870). Ensuite doit se faire une fédération des communes à l'échelle régionale, ainsi qu'une fédération régionale par secteurs économiques, écologiques ou culturels, la région s'inscrivant alors dans un ensemble plus large : l'Europe fédérée. Ces régions ne sont pas d'abord géographiques, mais naissent d'intérêts communs entre les hommes (il peut y avoir ainsi des régions qui se chevauchent sans coïncider) : le meilleur exemple étant la naissance de cette région transnationale en Alsace, Pays de Bade et région de Bâle, à cause d'une culture commune et surtout d'un problème nucléaire commun. Denis de Rougemont propose alors un plan d'action pour instaurer cette Europe des Régions en 10 à 15 ans par une révolution non-violente (ici encore, il faut que moyens et fins se correspondent) : il s'agit de partir des quelques 45 régions en train de prendre forme et « se reconnaître » (comme dans l'exemple cité) en Europe et de remonter progressivement vers la Fédération. Rien n'empêchera selon les lois en vigueur en Europe de l'Ouest ces régions de se constituer sous la forme d'associations (type association sans but lucratif), constituées soit sur un secteur précis soit sous forme de jumelages de communes, puis ces associations de désigner des délégués qui se réuniraient périodiquement en assemblées générales au plan européen pour débattre de leurs problèmes communs et prendraient des mesures correspondantes à leurs circonstances propres mais d'un commun accord, et pour cela susciter la création d'Agences Européennes chargées d'étudier les problèmes de transport, d'énergie, éducation, écologie, etc... Un beau jour, ces structures rendront caduques les structures « stato-nationales », et il n'y aura plus qu'à élire un véritable Parlement Européen avec des compétences très fortes pour les tâches de dimension européenne, mais les régions restant totalement autonomes pour les tâches ne concernant qu'elles, les décisions régionales étant prises au niveau des communes. Utopie, tout cela, j'entends sur ma droite, il y a des ambiguïtés, me dit-on sur ma gauche. Peut-être bien, mais face à tous vos magouillages électoraux, je ne peux que trouver attachant un livre qui me parle de moi, où la politique est enfin notre affaire à tous, et en même temps une histoire d'amour.

Régis Pluchet

Sur le Terrain

19

BERGERIE

URGENT. Vends bergerie près d'Ussel en Corrèze. Bon état, avec un hectare.
Prix : 80 000 F. à discuter. S'adresser ou écrire à : M. Lhottier, 4 rue de l'Alma, 53000 Laval.

34

INFORMATION SUR L'ARMÉE

Le Comité d'information sur les luttes de soldats, l'objection et l'insoumission reprendra ses activités le jeudi 13 Octobre à la Gerbe. L'heure sera précisée par affichage à Montpellier.

34

L'O.N.F. DANS L'HÉRAULT

URGENT : Cherchons à contacter des objecteurs travaillant ou ayant travaillé pour l'O.N.F. dans l'Hérault, ou toute personne renseignée sur l'enrôlement actuel de la région de l'Hérault pour remplacer les vides.
Amis de la Terre du Val d'Oise.
Ecrire à Daniel Steinbach, 5 rue de la Sablière, 95130 Franconville.

69

RÉCUPÉRATION ET TIERS-MONDE

Association travaillant à la réalisation de projets communautaires de développement dans le tiers-monde, recherche d'urgence pour Lyon un animateur pour un centre de collecte et de retransformation d'objets de récupération : fortement motivé sur les problèmes du Tiers-Monde et de l'écologie. Indemnité au S.M.I.G.
Ecrire à : B. Galland, L. et F. de Villemeruill, 17 rue Sergent Blandin, 69001 Lyon. Ou téléphoner au 78 / 27.40.44.

69

LE CINÉMA «LE FAMILIA»

Depuis plus d'un an s'est ouvert à Lyon le Cinéma «Familia», rue Duguesclin, 3°. Un collectif de dix personnes, toutes bénévoles, a essayé de faire vivre cette structure, dont le but est la diffusion de films du Tiers-Monde et sur le Tiers-Monde; un thème jusqu'ici faiblement promu quand il n'est pas ignoré par les structures existantes. Aujourd'hui, pour renforcer cette activité et la compléter, une association s'est créée : «L'Écran du Tiers-Monde». Elle a pour but d'élargir l'initiative du collectif du Familia au domaine théâtral et musical. Nous n'avons pas l'intention de ressusciter une culture mais simplement de lui fournir un canal pour affirmer son existence. Une culture ne meurt jamais, sinon il faudrait tuer l'homme.
Nous pensons qu'il existe des personnes qui pourraient nous aider à surmonter l'obstacle financier, notamment par un soutien ou par une souscription à l'emprunt que nous lançons ici. Les tranches d'emprunt sont d'un minimum de 100 F remboursables sur une durée de 1 an.
Ciné Familia, 262 rue Duguesclin, Lyon 3°. Tel: 72.88.91.

CHERCHE UN BOUQUIN

Qui pourrait me vendre ou me donner un exemplaire du bouquin «L'Affaire Henri Martin» de J. Paul Sartre ou alors m'indiquer une adresse où susceptible de trouver ce bouquin relatant le procès d'un sous-officier ayant refusé l'Indochine.
Bernard Kerblat, les Araucarias, parc de la Chartreuse, 83000 Toulon.

95

CHERCHONS COOP

Nous cherchons une coopérative ou un magasin biologique et macrobiotique (rapport à la nourriture, bien entendu) dans Paris ou la région parisienne en vue de contact pour achats particuliers ou en gros. François et Carla Cattani, 1 rue des Fossettes, 95650 Genicourt. (Après le 15 Octobre)

presse

PERMANENCE DE LA GUEULE OUVERTE COMBAT NON-VIOLENT

Tous les mercredis de 15 H à 17 H, 46 rue de Vaugirard, Paris 6ème, métro St Sulpice.
On y causera de tout, mais spécialement d'écologie, de désobéissance civile et militarisation.

AUX CITADINS MALADES

Je vends des plantes médicinales récoltées et séchées par mes soins. Envois postaux, liste et prix sur demande.
C. Jourdain, Lautanous Cadix 81340 Valence d'Albi.



QUITTER LES SHETLANDS

Iaim et Marylène vivent dans les Shetlands. L'île polluée, l'isolement, les gens qui vivent pour l'argent leur rend la vie impossible là-bas. Pour quitter les Shetlands, prendre le bateau et le train, l'envie de partir ne suffit pas. Il leur manque de l'argent. Si quelques uns, quelques unes peuvent et veulent bien leur envoyer quelques pennies «voici leur adresse» :
Druckstank, 3rd Cottage,
Silwick, Westerwick,
Shetland, Grande Bretagne.

ENERGIE DOUCE

On vient d'arriver dans la Creuse, on n'a pas de branchement E.D.F., tout est possible ! Toi qui est du coin et qui connaît des données sur la région (vent, soleil), pense à nous ! On cherche des détails précis (installation, puissance produite, prix et éventuellement des adresses concernant tous les moyens possibles d'avoir une source-éolienne, triques, sauf hydraulique. On a besoin de vos expériences ! En gros on a un moteur de 1,5 cheval. Est-il possible de l'actionner une partie de la journée sans E.D.F. ? Envoyez tous les renseignements à Serge Gravouille, Villejoint, 23160 Saint Sébastien.

petites
annonces

75

AU PRIX DU MARCHÉ

Nous informons les amateurs de produits frais, légumes, fruits et laitages, qu'un circuit direct est établi Ouest-Paris et Gabsco-Paris. Prix producteurs plus transport. Arrivage tous les mercredis. Pour les commandes en grande quantité (coop, réseaux, groupements, ...) nous présider une semaine à l'avance au 783.59.36. Et ne vous plaignez plus que les légumes et fruits bios sont inabondables dans la région parisienne Terrebio, 42 rue Raymond Lasserand, 75014 Paris.



POUR MON MÉMOIRE

Qui pourrait m'envoyer des documents sur le sujet : «Risque génétique inhérent aux aux radiations ionisantes» en vue d'un mémoire de fin d'année scolaire. Merci.
Mme Paule Rabusseau, 7 rue du Bèmon, Pamroux, 79000 La Mothe St Héray, ou Ecole de Sages Femmes C.H.R.U. Le Bocage, 21034 Dijon.

LES PANNEAUX PUBLICITAIRES DECAUX SE PERFECTIONNENT

Pour commencer, à Bourges, «ils» nous en ont installés trois (des grands). L'un sous une ancienne cathédrale de verdure formée par la voûte d'immenses platanes transformés depuis peu en poteaux télégraphiques-sans fil, encore heureux - pour les besoins de la circulation automobile menacée par d'éventuelles branches subversives. Et puis... la nuit faisant peur, vite éclairons nous grâce aux cartouches Tunet, aux slips-qui font de vous un homme et autres belles choses; chassons les ombres maléfiques de la nuit des temps et que notre civilisation de progrès nous éclaire de ses immenses bienfaits.

L'autre, près de la rivière qui passe pas loin de la gare (je dis cela en passant) Le dernier (pour l'instant) se trouve amoureux-bloqué contre des arbres pas rancuniers (dommage pour «la brigade verte» qui craint de blesser ses chers protégés.) Ça a commencé gentiment l'agression des panneaux Decon, en plein jour, montés sur une échelle pour coller au scotch «Non au gaspillage-etc... C'est pas une dégradation de matériel, seulement en deux jours au mieux, c'était décollé par les vigilants et salariés collaborateurs du modernisme. Ça a continué par des inscriptions à la peinture rapidement effaçées. L'ouverture de la trappe arrière pour disjoncter et bloquer les pubs tournantes à moitié-moitié. L'intervention rapide et pose

de cadenas, - récidives avec pied de biche... crac... redisjoncter avec en prime le mot suivant : «Les gars vous fatiguez pas, les panneaux il va leur arriver quelque chose»-Les Brigades Vertes- Dans la nuit du 20 au 21 Septembre, sans en causer à personne, le «démomé» J. Pierre Chausson (c'est un secret pour personne maintenant) à pieds, comme unique moyen de locomotion, chômeur bien sûr, qui voulez-vous que ce soit d'autre ? et la jûle au cœur s'en est allé purifier par le feu la «réellement» mauvaise herbe semée là par quelque puissance mercantile... ce fut une flamme pestilentielle (ciel quel pollueur) J. Pierre s'en est allé gonflé et plein de rêves vers le deuxième panneau à pied le mec, se faire prendre en flagrant délit par des flics qui, eux, sont payés pour ne pas rêver et être efficaces dans leur fonction.

Le panneau est remplacé en un jour et une nuit par les mêmes salariés «faut bien gagner sa croûte» La compteur et ses abords sont recouverts d'une peinture ignifuge (apparement)... Revoilà dans toute sa splendeur, cette nouvelle plante vivace dont la racine profonde se nourrit de... nos propres consciences déracinées.

Afin d'enrayer toute solidarité, la «justice» agit très vite. le 23 au matin, le jugement était rendu : -10 mois de prison dont un ferme, -sans de mise à l'épreuve, -40 000 F de dommages et intérêts (pour un non-solvable). Sentence pour le moins surprenante lorsqu'on lit le chef d'accusation : «dégradation d'objet d'utilité et de décoration publique autorisé par l'autorité publique. La société en cause «qui a eu à souffrir de nombreux méfaits analogues» entend bien que de tels agissements cessent. (Berry Républicain du 24 et 25 Septembre-merde locale, spécialiste en déformation des faits.)

Un comité de soutien à J. Pierre s'est créé à l'adresse suivante : Marie Laure Potier, 8 chemin de Bel Air, 18000 Bourges.



DOCUMENTATION À VENDRE

Roland de Miller vend à un prix modique une partie de sa documentation et de ses collections de revues sur l'écologie et la protection de la nature. De préférence à une bibliothèque ou à une association écologique. Ecrire à : Roland de Miller, 204 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

CHERCHE STAGE

Jeune homme, 19 ans, libre dès Novembre, cherche stage dans l'élevage caprin, Possède formation agricole.
Bernard Morel, Le Pinchésté, Granges/Vologne, 58600 Bruyères.

répression

CONCERT POUR L'INSOUMISSION

Actuellement une vague d'arrestation sévit sur la région Lyonnaise. Bon nombre d'insoumis sont arrêtés, certains sont remis en liberté et tous attendent la date de leur procès.
Au profit du Groupe Insoumission de Lyon, nous organisons les 7 et 8 octobre à la Ricamarie (entre St Etienne et Firminy), salle du théâtre GO, un concert auquel participeront trois groupes de la région. Des insoumis et des objecteurs viendront s'expliquer sur leur décision vis-à-vis des autorités militaires. La participation aux frais sera de 10 F.

fête

33

GRUPE FOLK

Capsus : groupe folk de Bordeaux cherche des endroits sympas où il pourrait jouer et faire la fête. Chansons à répéter, à écouter, chansons antimilitaristes, antinucléaires et non-violentes, airs à danser du Moyen-âge, de la Renaissance, des campagnes et de la ville. Tel est notre répertoire. Contact : P. Lefeuvre, lotissement Cais N° 8, 33450 St Loubès. Tel: 20.44.56.

49

TEMPS DES VENDANGES

« Musique pour le Temps des Vendanges » à Thouaric (25 Kms d'Angers) les 7, 8 et 9 Octobre. Musique ancienne et traditionnelle bal folk, animation, concert, groupes nombreux. La participation aux frais est de 30 F pour les trois jours, camping gratuit.
Musique pour le Temps des Vendanges, Marie Godicheau, 12 bis rue du Champ de Bataille, 49000 Angers. Tel: 41/88.22.00. heures de bureau.

CRIÉE...SANS VOIX

Oui, la grande presse fleurit et le flic coule à flot. Oui, la Crieé, journal régional marseillais ne paraît. Pourquoi ? Un bilan est en cours qui l'expliquera. Mais en attendant c'est difficile de se faire entendre. Surtout quand on est attaqué en justice par les patrons. En plus du procès (le 4 Octobre) on a des dettes : il nous manque 1,5 million à peu près. Si vous en avez un peu, même peu-peu, ça nous aiderait beaucoup (on peut vous envoyer la collection en échange). Si vous n'en avez pas vous avez peut-être des objets, fringues, disques, livres, qui ne servent plus, et qui pourraient être vendus à la braderie que la Crieé organise le 9 Octobre; au Roy d'Espagne, le jeudi soir à partir de 18 H. Merci à tous. La Crieé, 39 allée Gambetta, 13001 Marseille

LE MONDE LIBERTAIRE

Le 6 Octobre 1977, paraît le premier numéro hebdomadaire du «Monde Libertaire», organe de la Fédération Anarchiste. Cet événement marque l'aboutissement d'une volonté intensive de s'insérer dans les luttes sociales et de propager nos idées. La parution hebdomadaire du «Monde Libertaire» n'a été possible que grâce au courant de sympathie qui s'est créé autour de l'action de la Fédération Anarchiste. Ceci concrétise un tournant décisif dans le mouvement anarchiste organisé français et démontre l'audience grandissante de la pensée libertaire.

62

NOUVEAU JOURNAL

Un journal de contre information va se créer sur la région de Lens/Henin Beaumont dans le Pas de Calais. Le premier numéro devrait sortir vers la mi-octobre. Avis aux intéressés. Pour tout renseignement écrire à : Jacques Bondoin, 30 rue J. Bailliez, 62440 Harnes.

18

PRODUITS BIOLOGIQUES

La 5ème foire aux produits biologiques aura lieu au centre de la France à St Ammand-Montrond du samedi 22 Octobre à partir de 9 H au dimanche 23 Octobre après-midi. Le groupe départemental Nature et Progrès vous invite à venir remplir vos paniers. Pour tous renseignements : M Delecucillerie, 17 avenue J. Jaurès, 18200 St Ammand. Tel : 96.08.81.

21

ÉCOLOGIE 78

Les gens pour ou contre la présentation d'un candidat «Écologie 78» aux législatives sont invités à participer à une réunion le vendredi 8 Octobre à 20 H 30 à l'Hotel des Sociétés, 7 rue du Dr Chaussier, salle Joliet, R d C, 21000 Dijon.

31

103 M.A.N./TOULOUSE

Le 103 démarre avec une quantité de projets. Mais l'équipe d'animation a besoin de l'appui actif de tous les adhérents et sympathisants pour que ses objectifs se réalisent. Dès à présent, nous devons tous nous mobiliser autour du procès de Daniel Petena. Les permanences et réunions reprennent avec la fréquence suivante : -Permanence le mercredi après-midi de 14 H 30 à 19 H. -Réunions fixes les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois à 20 H 30. S'adresser : 103-M.A.N. Toulouse, 39 rue de Peyrolère, 31000 Toulouse.

37

GROUPE ÉCOLOGIQUE

Le groupe écologique de Touraine se réunit tous les lundis de 18 H 30 à 20 H au Petit Rouge, 10 rue Jean Macé à Tours. On a besoin de renfort. Passez vous informer, venez voir, nos bonnes têtes vous plaindront sûrement. Surtout n'ayez pas peur des cotisations, personne ne les paie. Précisions utiles : les ramasseurs de papiers gras, les jobertistes et les autoritaristes seront refoulés.

38

COMMUNE ET ENVIRONNEMENT

Le Centre Départemental de Formation Communale et sociale : Cldex 242, Crotelles, 38190 Brignoud, 76/08.13.21. et La Fédération Rhône-Alpes de Protection de La Nature, 22 rue St Laurent, 38000 Grenoble, 76/42.57.32. vous proposent un stage sur le thème : «La Commune et l'Environnement» au château de Rochasson à Meylan, les 21, 22 et 23 Octobre. Avec la collaboration du Centre d'Initiation à la Nature de Meylan et la participation d'étus municipaux, de scientifiques, de fonctionnaires et de militants de la F.R.P.N.A.

désobéissance civile

35

15% E.D.F.

A Rennes on commence aussi à réduire les factures E.D.F. de 15 %. Un collectif se met en place. Pour tout contact s'adresser au : Comité d'Auto-réduction Amis de la Terre 4 résidence St Jean-Baptiste de la Salle, 35000 Rennes. Tel : 79.49.17 (heures de bureau)

49

15% E.D.F.

Dans la région de Cholet nous avons envie de désobeir, nous allons commencer par E.D.F. en lui prélevant 15 %. Par cela nous demandons à tous les intéressés à venir à notre première réunion préparative qui aura lieu chez François Barre «La Bizière», 49660 Torfou.

Cette réunion sera le dimanche 9 Octobre dans l'après-midi.

34

MINES D'URANIUM, DE FLUORINE ETC...

Ici, dans le Lodévois, nous sommes concernés par l'implantation d'une mine d'uranium (avec usine de traitement) qui risque d'être un avenir proche la plus importante de France. En collaboration avec les Amis de la Terre du Morvan auteurs d'«histoires d'U», nous avons le projet de réaliser sur les problèmes miniers un bulletin périodique, qui aurait pour but : -rassembler et faire circuler sur le sujet le maximum de données techniques et juridiques, -raconter, analyser et confronter l'évolution des différentes luttes locales ; rompre leur isolement et les coordonner si besoin en est, -révéler et intégrer à sa juste place (importante !) le problème minier dans son contexte, en particulier l'extraction de l'uranium dans son contexte nucléaire. Ce bulletin, appelons le provisoirement le gouffre (bof!), paraîtrait tous les deux mois et pourrait être réalisé comme suit. Chaque personne ou association nous

envairait périodiquement des articles et informations, tapés à la machine, sujet libre en rapport avec les buts fixés. Mais il serait peut-être intéressant de sortir quelques numéros spéciaux sur tel ou tel thème. Ici, en plus de notre participation à la rédaction, on s'occuperait du reste : mise en page, impression (simple ronéo) diffusion. Ce bulletin, considéré principalement comme un outil pour gens directement concernés, n'aurait au départ qu'une diffusion limitée. Chacun participerait financièrement par un abonnement dont nous ne pouvons encore fixer le prix. Voilà. C'est une idée, une suggestion. Si vous intéressez, nous attendons vos avis, critiques, propositions, votre participation régulière, rapidement si possible, afin de nous permettre de lancer bientôt le numéro 0 du «Gouffre»...

Lodève Écologie, 29 rue de la République, 34700 Lodève.

17

L'A 10

La Commission d'Enquête d'Utilité Publique pour l'A 10, après examens des dossiers déposés en Mairie a fait connaître son avis et ses conclusions dont voici quelques extraits : «Considérant que les avis défavorables au cours de l'enquête ont été, très généralement pour des motifs d'intérêt personnel et qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter... Considérant que le projet ne devra pas avoir de conséquences nuisibles pour l'environnement... La commission émet un avis favorable... Ce faisant la Commission traduit le souhait non seulement de toutes les personnes et nombreux organismes intéressés par la défense des forêts et de l'environnement, mais aussi de plusieurs Conseils Municipaux des Communes traversées par le projet...»

L'examen du rapport, sans aucun parti pris, permet de constater que toutes les oppositions ont été volontairement dénaturées et minimisées pour leur enlever tout crédit. De plus la commission a jugé que toutes les personnes et Communes qui-tout en refusant le projet-, énuméraient les nuisances qui découleraient du passage de l'A 10 en «admettaient implicitement la réalisation !» Que tous ceux qui ne sont pas d'accord avec les conclusions d'enquête et dont les réclamations ou remarques sur le cahier ont été dénaturées ou écartées, le fassent connaître au Comité pour rétablir la vérité face à l'administration. Comité Intercommunal de Protection de la Saintonge, La Ferme - Fenoux, 17350 St Savinien.

64

ATELIER D'IMPRIMERIE

Prendre nos écritures, c'est créer de multiples lieux d'imprimerie et d'édition. Aux côtés des mots, l'image. Imprimer, éditer, colporter des images des quatre coins du monde (herbier magique, gravures du Tibet, de Fous du Moyen-âge, papiers découpés chinois), comme des quatre coins de la tête allucinée des jeunes graphistes, c'est le travail-défi de l'Arbalettres, atelier de sérigraphie, face à l'édition d'art de luxe. Notre atelier est également ouvert aux travaux d'affiches militantes sur le Sud-Ouest. Écrivez-nous : L'Arbalettres, 14 rue Emile Guichenné, 64000 Pau.

75

YIN ET YANG

Le problème de la dégradation de la santé touche aujourd'hui de nombreuses personnes dans le monde, et parallèlement on constate que les conditions de vie et l'alimentation ont été bouleversées durant ce dernier demi-siècle. De plus on plus les cherche de pointe découvrent ce fait dans le monde entier et lient l'accroissement des maladies cardio-vasculaires, cancers, maladies mentales et autres maladies de dégénérescence à notre environnement et en particulier à notre nourriture. Michio Kushi qui anime un centre d'études à Boston donnera une conférence sur la guérison des maladies par l'alimentation, les méthodes de diagnostics ancestrales et l'équilibre alimentaire Yin Yang, le 7 Octobre à 29 H 30 à la salle Pleyel, 252 faubourg St Honoré, et les 8 et 9 Octobre au centre Sevre, 35 rue de Sevre, toute la journée. Prix des places 15 F, et 60 F par journée complète. Réservations, inscriptions et renseignements auprès de l'U.M.E. 46 rue de Gravilliers à Paris. Tel : 277.81.08.

en vrac

81

CHANSON OCCITANE

Maria Roanel, auteur de romans, d'une anthologie bilingue, Directrice de la collection «Poésie d'Oc» ; qui compte aussi parmi les artisans du renouveau de la chanson occitane. Elle chante les troubadours ainsi que la misère et la joie du peuple. M.J.C., 39 rue E. Zola, 81100 Castres.

ENVELOPPES ANTINUCLÉAIRES

Ces enveloppes sont à 6 F les cinquante port compris, et il en existe cinq modèles (danger radioactivité, travailler dans le nucléaire, non au nucléaire, nos enfants auront six doigts, stop au nucléaire). Faites le savoir et commandez les à Christian Lajoine, 60 rue de la République, 62000 Arras.

peinture, photos, créations musicales, théâtrales, cinématographiques, chanson, sculpture, fer forgé etc... La liste n'est pas limitative. La M.J.C. leur prête ses locaux et apportera une aide matérielle. Les personnes intéressées par ces rencontres sont priées de s'inscrire à la M.J.C., 44 allée de la Justice, 77190 Dammarie-les-Lys. Tel: 437.31.14.

77

MELUN-DAMMARIE

Alors que le gouvernement réprime l'opposition contre le nucléaire (cf. Malville), alors que les avis sont partagés sur l'utilité (nécessité !) d'une politique énergétique tout nucléaire, alors qu'on s'interroge sur les moyens (offensifs, non-violents) employés pour contester le nucléaire, NOUS APPELONS les personnes sensibilisées par tous ces problèmes à rejoindre le comité antinucléaire de Melun-Dammarie pour faire connaître et rendre populaire la lutte antinucléaire ainsi que pour rechercher des moyens concrets de s'opposer au nucléaire. Dans l'immédiat : -Participation au Salon de l'écologie organisé par le Syndic Familial Service sous l'égide de l'U.D.A.F. (décembre) - Organisation d'un réseau actif se donnant pour but la circulation de l'information entre les associations s'occupant du nucléaire - Recherche sur nos moyens d'intervenir pendant les élections de 1978. Pour contact : C.A.N. Melun-Dammarie, P. Chibleur, B.P. 27.77190 Dammarie-les-Lys.

78

COMITÉ À RAMBOUILLET

Réunion de travail pour la formation d'un comité d'informations sur le nucléaire, la non-violence, les alternatives au nucléaire (production d'énergie décentralisée, énergies douces, société écologique qu'est-ce-que-c'est !). Le samedi 8 Octobre à 15 H, 4 rue Pasteur (local M.J.C., Maison pour Tous) à Rambouillet. Contacts : Vincent Milliot, 2 Résidence Lenôtre, 78120 Rambouillet.

81

ÉCOLOGIE 78

Une réunion préparatoire de coordination est prévue le 23 Octobre. Contact : P. Dufetelle, 2 rue d'Acier, 81000 Castres. (Secrétariat national).

75

PAS RÔLE D'HOMMES

Nous quelques hommes à Paris, (sensibilisés dans la plupart des cas, par le mouvement de libération des femmes), à nous retrouver dans une recherche d'une autre identité masculine que celle de l'homme compétitif, viril et conquérant. Appartenant à plusieurs groupes de réflexion, nous créons le collectif «pas rôle d'hommes»

réunions

afin d'organiser une rencontre d'hommes. Cette rencontre s'étalera sur un week-end au mois de Novembre eu on pourra non seulement se parler mais aussi manger, boire, dormir, jouer, rêver ensemble. Pour préparer la rencontre une réunion de travail aura lieu le samedi 8 Octobre à partir de 10 H au 46 rue du Pré-Saint-Genvais, 75019 Paris. Georges 260.17.63, ou Pierre 350.97.77, ou Jean Marie 797.54.24.

68

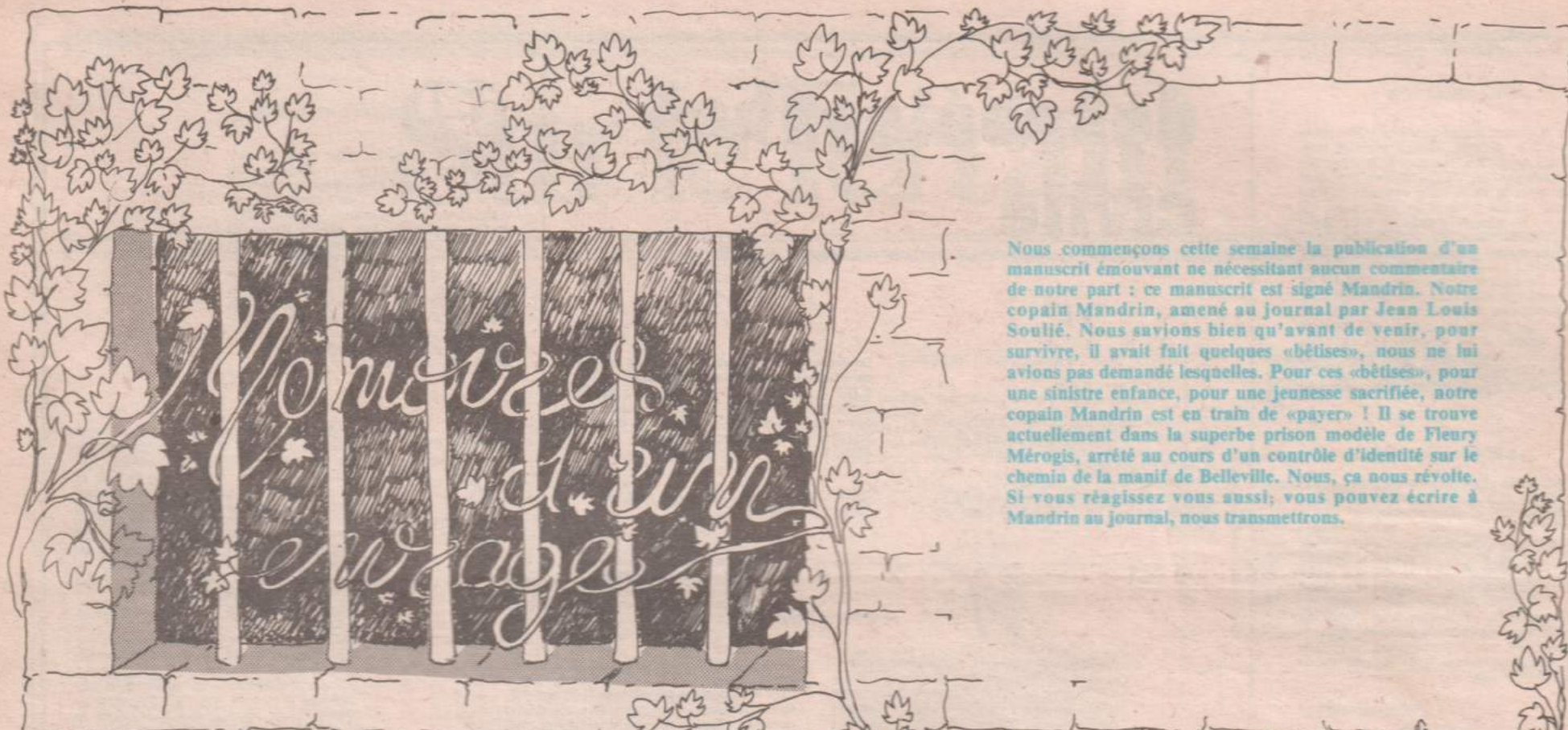
1% TIERS-MONDE

Le groupe 1% Tiers-Monde pour un Impôt Mondial de Solidarité vous informe qu'une permanence aura lieu tous les derniers jeudis du mois au Centre Culturel des Coteaux (Z.U.P.), 27 rue Henri Matisse à Mulhouse de 19H à 21H.

77

MAISON OUVERTE À TOUS

Dans le cadre son opération «Octobre une Maison ouverte à tous», la M.J.C. de Dammarie invite tous les artisans et artistes amateurs et professionnels de Dammarie à venir présenter leurs créations : expos



Nommes d'un mariage

Nous commençons cette semaine la publication d'un manuscrit émouvant ne nécessitant aucun commentaire de notre part : ce manuscrit est signé Mandrin. Notre copain Mandrin, amené au journal par Jean Louis Soulié. Nous savions bien qu'avant de venir, pour survivre, il avait fait quelques «bêtises», nous ne lui avions pas demandé lesquelles. Pour ces «bêtises», pour une sinistre enfance, pour une jeunesse sacrifiée, notre copain Mandrin est en train de «payer» ! Il se trouve actuellement dans la superbe prison modèle de Fleury Mérogis, arrêté au cours d'un contrôle d'identité sur le chemin de la manif de Belleville. Nous, ça nous révolte. Si vous réagissez vous aussi, vous pouvez écrire à Mandrin au journal, nous transmettrons.

TOUT a commencé, cette année-là, sur un «merde!» retentissant. Je claqué la porte et partis à l'aventure. Avec ce qu'elle a enduré, la pauvre porte, je me demande comment elle n'est pas encore sortie de ses gongs!... Pour moi, c'est fait. Bref, pour un temps indéterminé, me voici à la rue, situation dont je me sens responsable à 20%: la différence, je la lègue généreusement à ma mère avec qui je viens de m'engueuler ce fameux soir de ras le bol.

...Ma mère... Elle est issue d'une famille nombreuse - de pieds noirs du temps maudit des colonies. En l'occurrence, la Tunisie. Côté paternel. Mais sa mère à elle, une solide paysanne d'Eure et Loire, lui donna le jour dans ce même département où les corbeaux emmènent leur musette quand ils le traversent. Quand survient la seconde guerre mondiale, maman est à peine âgée de dix ans. Elle voit revenir à la maison son deuxième frère, une jambe en moins: pour lui, désormais, c'est le naufrage dans l'alcoolisme. Le frère aîné, lui, est mort pour la patrie au champ miné.

Après la guerre, la vie reprend son cours. Maman est maintenant en âge d'aider à la ferme. Les travaux sont épuisants, mais, le soir, la soupe est bonne. Quel bon heur de se retrouver, à chaque repas avec ce qui reste de la famille!... Le temps s'écoule lentement, jusqu'à un nouveau drame: grand mère meurt d'un cancer. Ras le bol des paquets de merde, maman rassemble ses économies et monte conquérir Paris.

Entre les chèvres et la soupe, les seuls loisirs que laissait la campagne de cette époque, c'étaient ceux du cuil! Maman avait emporté avec elle ses habitudes à la capitale. Et n'oublions pas son sang chaud de demie-tunisienne...

Un beau jour de 1956, un polonais style play-boy débarque dans son espace vital. Maman l'invite à prendre le café, l'autre ne dit pas non. Et l'on me conçoit, comme ça, un week-end. C'est sans doute ici qu'il faut rechercher les causes de ma fainéantise latente!... Lorsque, quelques mois plus tard, mon polonais apprend que maman est enceinte, il fait sa valise! Moi, ignorant tout de ce qui se passe à l'extérieur, je me la coule douce pendant neuf mois. Si j'avais su...

Je commence à parler lorsque maman rencontre un Monsieur assez maigre, suite à une typhoïde contractée en Indochine, et... l'invite à boire le café! Bien sûr, l'autre, bonne pomme, l'épouse et moi avec. J'ai droit à un nom bien Français et, occasionnellement, à un père. Il me donnera un petit frère, Serge. Plus tard, maman est de nouveau enceinte, qu'est ce qu'on boit comme café, dans son salon! Mon père accepte de nouveau l'enfant, d'ailleurs fermement convaincu qu'il est de lui. C'est une fille, on la prénomme Sylvie.

Bien joli, tout ça, mais faut nourrir la famille. On quitte l'hôtel sordide pour s'installer dans un pavillon de la région parisienne, plus exactement à Romainville ainsi nommée parce qu'il paraît que César venait s'y laver les pieds.

Pendant que papa bosse dans une usine à Noisy, maman invite le propriétaire, le jardinier, un flic, successivement, à prendre un petit café. Parfois, ça tourne au comique. Quand papa rentre plus tôt que d'habitude, l'amant a tout juste le temps d'enfiler son pantalon et maman, privée de son casse croûte, fait la gueule toute la soirée.

Bientôt, nous déménageons de nouveau: on construit une école à la place de notre pavillon et nous sommes relogés dans la cité Marcel Cachin, tout près. Le loyer n'a rien de modéré et mon père change de boulot. Il entre comme receveur à la RATP.

Un soir, il rentre à la baraque et la trouve vide. Pas tout à fait: les trois mômes sont là, affamés. La bonne femme est barrée avec les économies. Sans un mot, sans une explication... Il me prend à part et me demande où elle est. Moi, six ans, je ne sais pas. Alors, pour la première fois, je le vois pleurer.

Je ne sais pas comment, il la retrouve. Une engueulade s'en suit et des coups sont échangés. Maman tente de poignarder papa qui se défend en lui écrasant le nez. La vaisselle vole, sous les cris à ffolés des trois mômes qui suivent ce jeu de massacre. Quand tout est fini, on ramasse les débris d'assiette et on essuie les taches de sang sur les murs. Dans la salle de bains où elle se soigne, maman nous prend à témoins: «Il est méchant, papa!»

Quelques jours plus tard, mon père ramène à la maison un type que je ne connais pas. Il s'empare de sa dague, la lui pose sur le nombril: «Si je vous revois ensemble, je vous éventre tous les deux!»

Je suis à pieds, sans argent, habillé sommairement malgré le froid et la neige. Faut vraiment être con pour se barrer sous un temps pareil, en plein mois de janvier. Mais que voulez-vous, quand ça déborde, je ne me contiens plus... Je n'ai aucun but. Je sais seulement que je me dirige vers la campagne, parce que je suis un passionné de la nature: l'amour que je n'ai pas reçu chez moi, que je n'ai pas pu donner, tout ce potentiel d'affection accumulé en moi, je l'offre à Dame Nature et aux animaux. D'ailleurs le seul regret que je laisse derrière moi, c'est Belle, ma chienne.

Je marche ainsi de Romainville à Trappes: belle balade pour un môme de treize ans. Tout cela en quelques douze heures, sans manger, sous la neige. Faut croire que j'étais décidé! Je n'ose pas faire du stop: cela peut être dangereux. Vers les minuit, j'arrive sur Trappes. Je suis fatigué et je sens une fièvre de cheval m'engourdir la tête et me la serrer comme dans un étou. Bientôt, une voiture stoppe près de moi:

- Qu'est-ce que tu fais dehors à cette heure de la nuit? »

A bord, un couple, l'air sympa. Je ne sais que leur répondre et, à bout de forces, me mets à chialer. Entre deux sanglots, j'explique tout de même l'essentiel. Ils m'adoptent pour une nuit avant de me conduire, le lendemain à la gendarmerie. Ils vivent dans une petite caravane, m'offrent deux œufs sur le plat. Juste le temps pour moi d'entrevoir une vie qui m'aurait plu... Mais faut pas rêver.

On voit à sa gueule qu'il n'a pas inventé l'eau chaude, le brigadier. Sa vaste intelligence, inutile de la mesurer à la chaîne d'arpenteur. Néanmoins, il porte un képi et des galons. Comme quoi, hein?

- C'est bien vrai, mon petit, tu t'es enfui de chez toi parce que tes parents te battent sans cesse?

- Oui, M'sieu, que je lui réponds.

Il me regarde de ses deux yeux globuleux mais compatissants. Je crois voir une larme s'en échapper et venir éclater sur une verve. Merde! Un sentimental déguisé en gendarme! Y abon! J'en profite et raconte les coups de laisse quand je pisse au lit, les tartes que je prends quand mon frère fait une connerie sous prétexte que je suis le plus grand, etc., etc... Je pousse mon avantage, en rajoute histoire de jouer une belle vacherie aux parents. Me voilà enfant martyr aux yeux des pandores. Enfin des gens qui s'occupent de moi, qui, pour un moment éphémère me témoignent, sinon de l'affection, du moins de la sympathie.

Vers les huit heures du soir, mon père vient me chercher. Il tombe sur le brigadier qui lui aboie, hargneusement:

- C'est vous le père? Venez dans mon bureau!

Lorsqu'ils en sortent un quart d'heure plus tard, le brigadier arrive vers moi et m'allonge une baffa:

- Dire qu'on lui donnerait le Bon Dieu sans confession. Si j'avais su, je t'aurais fait gratter toute la journée mon bureau au papier de verre!

Je fixe mon père qui ne bronche pas. A partir de ce moment, j'éprouve de la haine pour cet homme, cette loque humaine, ce cocu... Inutile de préciser que la Gendarmerie Nationale baisse aussi de plusieurs degrés dans mon estime.

Sur le chemin du retour, nous marchons dans un mutisme complet. Dans le métro, je le vois me jeter des regards furtifs. Il n'a qu'une phrase à mon égard:

- J'ai honte!

Non pas de l'inquiétude que je lui ai donnée en partant, mais simplement parce que je suis tout crotié, dégueulasse alors que lui est un Monsieur bien propre, contraint de voyager en ma compagnie. ●

(à suivre)

MANDRIN



le ramasse-miettes



Cette rubrique est alimentée par le courrier reçu de nos lecteurs qui ne trouve place dans aucune autre rubrique existant actuellement. Les auteurs n'y retrouveront sans doute pas la longueur initiale de leurs lettres ou de leurs dossiers, ni la prose de leur propre style ; mais qu'ils sachent que tous les sujets retenus ont éveillé un écho certain chez nous, et assez puissant pour paraître dans nos colonnes en attendant, peut-être, un reportage ou un dossier plus fouillé.

Mandrin étant actuellement empêché, c'est André - par intérim - qui passe le peigne, fait la coupe et le shampoing, et vous présente le miroir au moment où il n'y a plus rien à remédier, comme tout coiffeur.

Où il est question d'études pour savoir si avec le nucléaire, on finira par sauter, oui ou non ?

Le sixième rapport de la Royal Commission on Environmental Pollution en Grande Bretagne traite de «l'énergie nucléaire et l'environnement». Ce rapport, présenté aux membres du Parlement Britannique, a l'immense mérite d'être à la portée de la compréhension d'esprits non spécialisés sur le sujet, ainsi qu'on peut en juger par les 2 extraits suivants : (traduction)

Paragraphe 115, Page 46 : «Comme le réacteur à neutrons lents, le réacteur à neutrons rapides est possible. Cependant, s'il se produit un accroissement de réactivité à tel point important et rapide que les mécanismes normaux de contrôle ne peuvent le maîtriser, alors existe la possibilité théorique que puisse se former une configuration nucléaire qui soit critique en neutrons rapides instantanés. Ceci conduirait à ce qui est techniquement une explosion nucléaire, bien que le développement de la réaction en chaîne y soit lent comparé à ce qui se passe dans la bombe atomique, et que la libération d'énergie soit également moindre. Il n'est pas encore clairement établi qu'une telle explosion nucléaire vaporiserait le combustible ; on suppose couramment que cela pourrait arriver, et le confinement du réacteur est conçu de façon à s'opposer à une telle éventualité. Cependant s'il n'y réussissait pas, alors non seulement l'iode et le césium, mais également des quantités importantes de produits de fission non volatils tels que le strontium, aussi bien que du plutonium, seraient émis. Si le réacteur est dans une zone peuplée, le nombre de victimes peut-être très grand. La raison pour laquelle cela peut arriver dans un réacteur à neutrons rapides, mais non dans un réacteur à neutrons lents, est que pour le premier le combustible n'est pas initialement dans son état le plus réactif. Si tout le combustible d'un réacteur à neutrons lents fondait en une seule masse, il serait moins réactif car il n'y aurait pas de modérateur pour relever la criticité ; mais si tout le combustible d'un réacteur à neutrons rapides fondait en une seule masse compacte, il serait beaucoup plus réactif».

Une autre étude a été éditée par le Commissariat à l'énergie atomique, dans son «Bulletin d'Informations Scientifiques et Techniques» n° 208 de Novembre 1975, sous le titre «Sûreté Nucléaire 1», chapitre «L'Analyse de Sûreté des Réacteurs de Puissance» page 25. Après avoir précisé dès la 2^e phrase que «Il faut rappeler que l'on ne peut obtenir, dans une installation nucléaire comme dans toute installation industrielle, un haut degré de sécurité que dans la mesure où les préoccupations de sûreté se manifestent dès les premières études d'avant-projet et restent au premier plan des soucis des constructeurs et des exploitants, et que la sûreté doit être l'affaire de tous et ne peut être l'apanage d'un organisme spécialisé», l'article dit qu'il se limite à «l'examen technique effectué par le C.E.A. (Commissariat à l'Énergie Atomique) pour le compte des autorités ministérielles responsables de la délivrance des autorisations de construction et d'exploitation en vertu des dispositions en vigueur».

Cet examen est très technique et très long. Il faut signaler que page 34, il envisage le cas de «Réactions en conditions accidentelles avec : combustible fondu». Sa conséquence : «Potentialité d'explosions dues à interactions thermodynamiques violentes Na-UO₂ fondu. Processus peut se coupler avec explosion nucléaire». La parade : «Dimensionnement des confinements pour contenir ce type d'accident».

Source : courrier reçu de F.R.A.P.N.A. (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature)
43, Bd du 11 Novembre
69621 Villeurbanne

Où il est question d'un objecteur, déserteur O.N.F., recherchant des contacts du côté de Chalon sur Saône :

Objecteur de conscience, déserteur ONF j'ai été mis en prison du 13 au 18 Décembre 1976 sans pouvoir prévenir un avocat ; j'aimerais savoir si d'autres objecteurs ont été dans le même cas ? D'autre part, j'attends mon procès dans la région de Chalon sur Saône, et je voudrais prendre dès maintenant des contacts dans cette région (antinucléaires,

etc...) pour que je ne sois pas tout seul et ignoré de tous devant le tribunal. Salut et Merci.

Source : courrier de Albert BALTZER
13, Cité Bellevue
67340 OFFWILLER

Où il est question du nucléaire, source de profit pour les assureurs ?

- Loi 74-1114 du 27/12/1974 Titre 1 Article 2 : «Les entreprises d'assurances et de réassurances peuvent constituer en franchise d'impôt des provisions destinées à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques dus à des éléments naturels, le risque atomique et les risques de responsabilité civile dus à la pollution».

- Décret 75-768 du 13/08/1975 : Le montant global de la provision, prévue à la Loi du 27/12/1974 ne peut excéder, par rapport au montant des primes ou cotisations émises au cours de l'exercice 200% pour l'assurance grêle, 300% pour les autres risques dus à des éléments naturels, 500% pour le risque atomique, 500% pour les risques de responsabilité civile dus à la pollution.

Source :
Courrier de Jean-Jacques RABOUAN
Houac
65350 POUYASTRUC

Où il est question du tout électrique, installé maintenant dans des H.L.M.

Malgré les décisions prises au niveau gouvernemental concernant les économies d'énergie et l'interdiction de promotion de «Tout Électrique» de l'edf, une correspondante nous signale que le «Tout Électrique» fait son entrée dans les immeubles H.L.M. (Rue Piat, Paris 20^e). Tout le chauffage est électrique, et il n'y a plus du tout d'arrivée du Gaz, ce qui contraint des centaines de familles à jeter au rebut leur ancienne cuisinière à

gaz. Qui pourrait nous signaler d'autres cas précis du «Tout Électrique» dans des immeubles H.L.M. ?

Où il est question de l'éventuelle centrale nucléaire de Cattenom (Moselle).

La Commission d'Enquête a donné le 2 août 1977 un avis favorable à la demande de déclaration d'utilité publique de la Centrale Nucléaire de Cattenom (Moselle). Elle a assorti son avis de deux réserves : poursuite de l'information par l'E.D.F., et d'autre part concertation au niveau des études

L'A.S.V.M. (Association pour la Sauvegarde de la Vallée de la Moselle) élève une vigoureuse protestation, étayée sur les points suivants :

- 1) pendant la période de l'enquête, le nombre d'éléments (c'est à dire d'oppositions) recueillis ne sont pas de 15344, mais de 17410 dont 16418 ont fait l'objet d'un constat d'huissier
- 2) il s'agit d'une véritable parodie de consultation
- 3) l'information supplémentaire qui est demandée par la Commission d'Enquête étant confiée à l'E.D.F., elle ne peut être que partisane ; l'A.S.V.M. préconise d'être entendue pareillement pour les informations qu'elle est en mesure de fournir
- 4) concernant la création d'emplois, sur les 250 agents qui feraient fonctionner la centrale, 50 seulement seront recrutés en Lorraine.

Source : courrier de «Association pour la Sauvegarde de la Vallée de la Moselle»

3, rue Charles Péguy
57570 CATTENOM

Où il est question d'une nouveauté très intéressante dans la recherche de l'utilisation de l'énergie solaire :

Il s'agit des photodiodes au silicium amorphe hydrogéné. Ces dernières produisent directement de l'électricité ; elles ne comportent donc aucune pièce mobile et leur durée de vie est pratiquement illimitée. Ces photodiodes sont élaborées à partir de semi-conducteurs cristallins ; en particulier, celles au silicium amorphe occupent tout nouvellement une place de choix, car elles présentent un rendement supérieur à 10% aussi bien pour le rayonnement solaire direct que pour la lumière diffusée à travers les nuages ce qui les rend parfaitement utilisables dans les régions à faibles ensoleillement.

L'élaboration du silicium (monocristallin) de haute pureté est d'un prix encore particulièrement élevé. De plus, il ne peut être produit en couche mince et il faut près d'un kilo pour produire 1 m² de photodiodes.

Les travaux initialement entrepris sur ce sujet par un groupe opérateur de chercheurs de l'université de Dundee en Écosse pourraient bien avoir ouvert une voie extraordinaire pour l'utilisation de l'énergie solaire. De nombreuses équipes sont engagées dans cette recherche, ou prêtes à s'y engager à court terme.

Source : Revue «La Recherche»
N° 81, Septembre 1977
Pages 776 et 777.

SOMMAIRE

Tandis que les politiciens, clowns patentés des médias, amusent efficacement la galerie, le fascisme aux multiples visages tisse ses filets d'un bout à l'autre de la planète, fourbissant les armes du nucléaire ici, torturant là, protégé par le silence des bonnes consciences. Malgré son aspect parfois rébarbatif, il faut lire le dossier que nous a transmis Y. Lenoir, pages 1, 3 & 4; malgré le dégoût ressenti, il faut lire, ci-contre, le témoignage d'un bolivien passé par les prisons d'Amérique du Sud.

LES MÉCHANTS ONT LA BOMBE

Le visage fascisant du nucléaire pacifique	p. 1, 3 et 4
Non chef	p. 2
Les armes biologiques et chimiques en France	p. 5
Les Don Quichotte de Manas	p. 6
Le chantier du Cun	p. 7
Courrier des lecteurs	p. 8 et 9
Chronique des insurgés	p. 10
Rentrée du militant parisien	p. 11
Sur le terrain	p. 12 et 13

Mémoires d'un enragé	p. 14
Le ramasse-miettes	p. 15

La Gueule Ouverte - Combat Non-Violent
Directeur de Publication : Georges Didier

numéro de la commission paritaire :
53 257
distribution NMPP

Télex : ECOPOLE 80 16 30 F

Imprimerie Sully - 12 rue Sully
42 300 Roanne

Les droits de l'homme sont bafoués
un peu partout dans le monde

L'HORREUR ROUTINIÈRE

Mardi 27 septembre, une délégation composée de Jean-Jacques DE FELICE, André LLANES (conseiller socialiste de Paris), Claude BOURDET et François CHARBONNIER s'est présentée à l'ambassade de Bolivie à Paris pour demander la libération de quatre prisonniers politiques : Antonio PEREDO, Victor FLORES, Edwin GUACHALLE et Edmir Espinoza CORTES. Leur démarche s'appuyait sur une promesse du Président de la République bolivienne, le général Hugo BANZER, selon laquelle les quatre militants emprisonnés pourraient être libérés à condition qu'ils émigrent en Europe. Les membres de la délégation apportaient la preuve que cette condition était bien remplie puisque les billets d'avion étaient déjà achetés et les visas pour certains pays européens obtenus. L'ambassade a promis de faire suivre cette requête à La Paz. « Réponse ferme et définitive » dans quelques jours.

Dans le même temps, des délégations se présentaient aux ambassades de Bolivie en Allemagne fédérale, en Norvège, en Suède et au Mexique pour effectuer la même démarche. Démarches importantes quand on sait que la publication d'informations par la presse occidentale et l'action de personnalités de ces pays « effraient » un peu les gouvernements d'Amérique Latine qui préféreraient que le secret soit maintenu sur les violations des droits de l'homme dont ils se rendent coupables. Dans certains cas, ils préfèrent libérer certains prisonniers politiques en exigeant que ceux-ci émigrent en Europe. C'est le cas des quatre camarades boliviens.

Si, aujourd'hui, les droits de l'homme se trouvent bafoués dans une foule de pays, nous sommes bien obligés de constater que dans le même temps un climat de routine et d'acceptation tacite s'installe. C'est pour sortir de cette inaction blâmée (« pourquoi en soutenir quatre, alors qu'il y a des milliers de cas ? ») qu'Action Tricontinentale (ATC, 6 rue de Vaugirard, 75006 PARIS) a lancé, courant juillet, une campagne pour obtenir la libération des quatre militants boliviens emprisonnés. Pour ATC, il est important, et urgent, de défendre cas par cas les militants actuellement en prison, que ce soit en Amérique Latine ou ailleurs, même si, comme le note l'un des responsables d'ATC, « c'est une politique défensive, mais nous y sommes contraints ».

Il nous a semblé important de publier le témoignage d'un camarade bolivien actuellement à Paris (où il a obtenu le statut de réfugié politique) qui a passé 17 mois dans les prisons boliviennes. En lisant ce témoignage, nous ne devons pas oublier que seules des actions de solidarité internationale peuvent permettre aux nombreux camarades emprisonnés de retrouver la liberté... au prix de l'exil.

Marc THIVOLLE

Le, soussigné ALEXANDRO CORONEL MONTOYA, de nationalité bolivienne, passeport N° 12 47 454, délivré à La Paz le 12/09/1977, certifie avoir été arrêté le 18 juillet 1976 à Cochabamba et maintenu en prison jusqu'au 14 septembre 1977, date à laquelle j'ai été expulsé de mon pays en qualité de «touriste».

Le 18 juillet 1976 à 17 h 30, j'ai été obligé par force d'abandonner mon travail par des agents du D.O.P. de Cochabamba, sans que je puisse prendre aucun autre vêtement. Ils me conduisirent au bureau du D.O.P. pour le premier interrogatoire. Dès mon arrivée, je fus obligé d'enlever tous mes vêtements sans aucune explication. Le chef de la D.O.P. M. Linares commença à me frapper avec un bâton d'un mètre de long et d'environ 4 cm de diamètre sur tout le corps.

Ensuite j'ai été conduit à mon domicile; et pendant le trajet je fus à nouveau frappé par d'autres agents sur le visage, suite à ces coups je perdis deux dents. Ma maison fut entièrement perquisitionnée, les meubles et autres articles ménagers furent détruits.

Comme il est habituel dans ces cas, les agents volèrent une grande partie de mes affaires personnelles, entre autres mes livres d'Ingénierie et ma montre. La perquisition eut lieu devant mes parents qui ne reçurent aucune explication et furent menacés et intimidés par les agents, lorsque ceux-ci essayèrent de protester contre cette violation. Ceci dura environ une heure.

Après, je fus de nouveau conduit à la D.O.P. où je fus interrogé. Cette fois «Coquito», individu connu pour son sadisme et pour avoir assassiné plusieurs prisonniers politiques prit part à l'interrogatoire. J'ai de nouveau été bastonné sur tout le corps et tout spécialement sur les jambes. Puis, «Coquito» de son vrai nom Victor Balbian, me saisit par les pectoraux et me tordit la peau ce qui me provoqua d'intenses douleurs. Ensuite avec plus de force encore il me donna des coups de poing sur les oreilles, qui me laissèrent presque inconscient. Après, il commença à me frapper à la tête, particulièrement sur la nuque avec les coudes et les poings. A ce moment, M. Linares me renversa sur le visage un acide liquide qui me provoqua des brûlures sur le visage et sur le cou.

Suite à cette séance d'interrogatoire, je fus transféré dans une cellule sale, humide et obscure, sans couverture, ni matelas. Huit heures s'étaient écoulées depuis mon arrestation.

Le lendemain, 19 juin 1976, je fus conduit à 6 h à La Paz, directement au Ministère de l'Intérieur, dans le bureau du Chef de l'Intelligence Militaire M. Carlos MENA. Là, son assistant m'interrogea tout en me menaçant de me faire envoyer à la «PARRILLA» (lit mécanique où on allonge le prisonnier et où on lui applique des décharges électriques).

Pendant cet interrogatoire, j'ai été de nouveau bastonné sur tout le corps, tout en étant à demi-inconscient. M. Carlos MENA a participé activement à l'interrogatoire, qui dura environ une heure. Ensuite, je fus conduit au sous-sol du Ministère de l'Intérieur dans une cellule, sans aucune ventilation, sans lumière et sale. Je suis resté dans cette cellule, mis au secret pendant sept jours, durant lesquels je dus subir de nouveaux interrogatoires. Après, je fus conduit de nouveau au D.O.P. de La Paz, où malgré mon état de santé très faible suite aux tortures subies je ne reçus aucun soin médical.

Dans cette prison il y avait environ 35 personnes, presque toutes arrêtées à la suite de la grève des Mines. Nous étions tous dans une cellule commune ce qui rendait très difficile notre vie : manque de ventilation, manque de conditions hygiéniques, la cellule dans laquelle nous nous trouvions n'ayant pas de fenêtre, les WC étant dans la même chambre et l'eau faisant défaut.

Là, j'ai trouvé Julio Mercado, conseiller de Cochabamba. Il était moralement complètement détruit, son corps couvert d'hématomes, de plaies, et plusieurs côtes fracturées. Emprisonné depuis plus d'un mois et demi, il n'avait reçu aucune assistance médicale. Plus tard, à la suite de la visite de la Croix Rouge Internationale, au début de juillet, il fut envoyé dans une clinique. Personne n'a eu connaissance des résultats de son traitement.

J'ai vu également Edwin Guachalla (juillet 1976) il avait des fers aux pieds et se trouvait en très mauvais état de santé puisqu'il avait reçu une balle dans l'estomac lors de sa détention et n'avait jamais reçu de soins médicaux.

Au mois de juillet, je fus transféré à la prison du Panoptico Nacional. Dans la même cellule, j'ai vu M. Barrientos Mamamni, paysan, qui était dans de très mauvaises conditions de santé, souffrant de rhumatisme et d'une affection cardiaque. Il n'avait jamais reçu de soins médicaux.

Dans la prison du Panoptico Nacional, j'ai vu M. Antonio Peredo Leigue, qui fut transféré au D.O.P. où après huit mois de détention, il fut soumis à de nouveaux interrogatoires. Cette fois en présence d'agents de la Sécurité Argentinne. Il fut soumis de nouveau à des tortures. Une d'entre elles consistait à l'immerger dans une baignoire pleine d'eau, de détergent et d'acide.

M. Julio Valladares Caroca, ressortissant chilien, se trouvait dans une cellule tenue au secret et menacé constamment d'être rendu aux autorités de Pinochet. Un matin de novembre 1976, il fut conduit avec ses rares objets personnels et rendu aux autorités chiliennes. Il est actuellement porté disparu.

En octobre 1976, j'ai vu José Carlos Pimentel, qui portait encore des traces des tortures subies. Il avait les fers aux pieds et était tenu au secret, sans même pouvoir aller aux toilettes. Très souvent il ne recevait pas la maigre ration alimentaire quotidienne.

Jorge Sologuren Linares et Antonio Peredo Leigue se trouvaient à cette date dans une cellule si réduite qu'ils ne pouvaient pas s'allonger en même temps, sans ventilation et sans lumière.

J'ai pu voir aussi M. Martin Flores, étudiant frappé brutalement par un agent appelé GEMIO connu à cause de sa brutalité. Il le laissa pratiquement inconscient les fesses en sang. Un autre étudiant de nom Chavez, arrêté avec lui, a connu le même sort.

M. Jaime Lora, étudiant, se trouvait dans un état de santé très précaire suite à des tortures devant la brutalité de M. Benavides. Il avait plusieurs fractures dont la clavicule. Il fut transféré dans le camp de concentration de Chonchorro où il était toujours tenu au secret dans une cellule très petite, sans lumière, ni couverture, ni matelas. Actuellement, il se trouve dans les locaux du D.O.P. à La Paz. Il n'a aucun droit de visite de sa famille.

Le 22 décembre, je fus conduit du D.O.P. au camp de concentration de Chonchorro, où les conditions de détention sont extrêmement pénibles. Il fait très froid et il n'y a pas de lumière ni de soins médicaux. La nourriture est insuffisante et le traitement des gardes se caractérise par des insultes et des menaces permanentes. Plusieurs fois ils nous empêchèrent de dormir même pendant la nuit.

Dans ce camp de concentration, il est très difficile de déterminer le nombre de prisonniers, car le transfert est constant. Les étudiants universitaires MM. Campino et Mercado étaient maintenus fers aux pieds et tenus au secret. Ils ne recevaient pas de visite et les objets qui leur étaient envoyés par leur famille leur étaient confisqués par les agents.

Le 1^{er} juin 1977 je fus transféré à Achocalla jusqu'au 9 septembre où je fus conduit au D.O.P. Là il me fut imposé comme condition à ma libération l'exil.

C'est ainsi que je suis sorti de La Paz le 14 septembre 1977.

Pendant toute ma détention on ne m'a déféré devant aucun Tribunal et aucune charge n'a été retenue.

Aujourd'hui, à la suite des tortures subies, mon état de santé est très précaire et je porte encore des traces.

Ma propre expérience et ce que j'ai pu observer pendant ces dix-sept mois de détention me font croire qu'il est nécessaire que j'en donne témoignage. Afin que vous, conséquents défenseurs de la liberté et des droits humains, fassiez tout ce qui est possible pour que cessent ces atteintes aux droits les plus élémentaires de l'homme qui sont monnaie courante dans mon pays depuis 1971.

Mon cas n'est pas le seul et il ne peut être isolé. Des milliers de Boliviens ont souffert et souffrent actuellement des violations à leur intégrité physique et à leurs droits de citoyens.

ALEJANDRO CORONEL MONTOYA